



HEARST ÉLIMINE ESPANOLA

PAGES 15 à 19



LA 11-17 : ÇA AVANCE

PAGE 3



VOYAGE BOULEVERSÉ

PAGE 4



Ford LECOURSMOTORSALES

À PARTIR DE **0%** TAUX ANNUEL À L'ACHAT SUR LES F-150 2026 SÉLECTIONNÉES

OU

F-150 **JUSQU'À 7 500 \$ DE RABAIS**

UN DUR DE DUR

Hearst 705 362 4011
Kapuskasing 705 335 6553

www.lecoursmotorsales.ca

Fin de la TVH pour les propriétés neuves admissibles

Dans un contexte marqué par l'incertitude économique et la hausse du coût de la vie, le gouvernement de l'Ontario a annoncé une mesure visant à alléger le fardeau financier des acheteurs de maisons neuves.

Par Ndery Dione
Le Nord - IJL

La province propose d'éliminer entièrement la taxe de vente harmonisée (TVH) de 13 % dans son budget de 2026 pour les acheteurs admissibles de propriétés neuves d'une valeur maximale d'un million de dollars.

Cette initiative maximale pourrait permettre des économies allant jusqu'à 130 000 \$, un montant significatif pour de nombreuses familles ontariennes. Le remboursement maximal serait maintenu pour les habitations allant jusqu'à 1,5 million de dollars, avant de diminuer graduellement pour atteindre un maximum

de 24 000 \$ pour les propriétés d'une valeur de 1,85 million de dollars et plus.

D'ailleurs, le gouvernement fédéral a accepté de partager les coûts avec l'Ontario pour appuyer les initiatives provinciales en matière de logement, sous réserve de l'adoption d'une loi fédérale, couvrant notamment la portion fédérale de 5 % de la TVH. Ensemble, ces efforts pourraient représenter près de 2,2 milliards de dollars en allègements fiscaux pour soutenir les premiers acheteurs.

Le premier ministre Doug Ford a affirmé que cette collaboration vise à répondre directement aux défis économiques actuels. Il a insisté sur

le fait que cette mesure devrait non seulement faciliter l'accès à la propriété pour des milliers de familles, mais aussi stimuler l'économie ontarienne, avec une croissance estimée à 2,7 milliards de dollars.

En outre, cette mesure serait en vigueur pour une période d'un an, du 1^{er} avril 2026 au 31 mars 2027, et inclurait également les immeubles locatifs résidentiels neufs. Selon les projections du gouvernement, cette bonification pourrait entraîner la construction de 8 000 logements supplémentaires, soutenir jusqu'à 21 000 emplois et contribuer de manière significative à l'activité économique de la province.

Le ministre des Finances, Peter Bethlenfalvy, insiste sur l'importance de rendre la vie plus abordable pour les Ontariens. «Grâce à cette bonification et à cet élargissement des remboursements de la TVH, nous favorisons

l'accessibilité à la propriété tout en soulageant les familles ontariennes qui travaillent lors de l'une des transactions financières les plus importantes de leur vie», a-t-il déclaré.

Rob Flack, le ministre des Affaires municipales et du Logement, a de son côté rappelé que l'accès à la propriété demeure un pilier fondamental de la prospérité économique de la province, ajoutant que cette initiative vise à accélérer la construction de logements et à rendre ce rêve accessible à un plus grand nombre de citoyens. Au-delà de cette mesure, l'Ontario poursuit une stratégie plus large pour accroître l'offre de logements abordables. Cela inclut notamment la suppression de la portion provinciale de 8 % de la TVH sur certains logements locatifs, ainsi que des investissements majeurs dans les infrastructures municipales.

Parmi ceux-ci figurent un programme de 4 milliards de dollars pour les infrastructures et un fonds de 1,2 milliard destiné à encourager les municipalités à accélérer la construction résidentielle.

Vers une meilleure protection des consommateurs de billets

Par Ndery Dione
Le Nord - IJL

Une modification à la Loi de 2017 sur la vente de billets a été proposée par la province, dans le but de lutter contre la revente de billets à des prix excessifs et de protéger les consommateurs ainsi que les familles de l'Ontario.

Précisément, ces changements législatifs viseraient à empêcher les revendeurs professionnels de faire grimper artificiellement les prix des billets pour des concerts, des événements culturels, sportifs et autres spectacles en direct, en

Ontario, à un prix supérieur à leur prix initial.

Le gouvernement souhaite ainsi garantir un accès plus équitable aux événements pour l'ensemble des Ontariens.

«Nous prenons des mesures pour garantir aux partisans ontariens l'accès à des prix de revente équitables et les protéger contre la spéculation lors de l'achat de billets de seconde main pour leurs événements préférés», a déclaré Stephen Crawford, ministre de la Prestation de services publics et aux entreprises et de l'Approvisionnement. Il ajoute que ces mesures permettront

aux consommateurs d'éviter les arnaques et offriront à davantage de familles la possibilité d'assister à des spectacles et événements sportifs. En outre, si ces dernières sont adoptées, a-t-il insisté, les modifications législatives interdiront toute revente à un prix dépassant le montant initial payé, incluant les frais, charges de service et taxes applicables. Le gouvernement de M. Ford prévoit également renforcer les exigences en matière de garantie de validité afin de lutter contre la vente de faux billets, tout en se dotant de nouveaux pouvoirs pour limiter les frais

abusifs liés à l'achat.

Quant au ministre des Sports, Neil Lumsden, il estime que ces pratiques actuelles nuisent directement aux familles.

«Le recours à des pratiques de revente qui font grimper considérablement le prix des billets pour permettre aux familles d'assister à des événements majeurs n'est pas juste, et nous voulons que davantage de personnes aient la possibilité de profiter de l'effervescence du monde du spectacle vivant en Ontario», a-t-il affirmé.

Ce plafonnement des prix répond à des préoccupations de longue date concernant les excès du marché de la revente, est souvent critiqué pour ses pratiques jugées abusives.

D'ailleurs, c'est ce que pourrait justifier l'engagement de la province visant à rétablir un certain équilibre en faveur des consommateurs.

Dans le même ordre d'idée, le ministre du Tourisme, de la Culture et des Jeux, Stan Cho, souligne de son côté que ces mesures contribueront à rendre les événements plus accessibles, tant pour les résidents que pour les visiteurs.

Selon le gouvernement, des précisions supplémentaires seront dévoilées dans le budget de 2026, dont la publication est attendue le 26 mars. Il souligne que l'ensemble de ces mesures s'inscrit dans une stratégie plus large visant à renforcer la protection des Ontariens et à soutenir une économie plus compétitive et résiliente.

Saison
DES IMPÔTS
PERSONNELS & ENTREPRISES

Nouvelle adresse
813 rue George
Hearst Ontario POL 1N0

JFR
JEAN-FRANÇOIS RICHARD, CPA
SOCIÉTÉ PROFESSIONNELLE
COMPTABLE PROFESSIONNEL AGRIÉ
CHARTERED PROFESSIONAL ACCOUNTANT

OUVERT
Lundi au vendredi: 8:00 - 17:30
Ouvert sur l'heure du dîner
À partir du 23 février au 30 avril 2026

705-362-8841

La sécurité routière dans le Nord est-elle enfin prise au sérieux?

Après plusieurs manifestations organisées dans presque tout le Nord, incluant divers plans d'action visant à interpeler le gouvernement de l'Ontario sur l'état dévasté des routes 11 et 17, ce dernier a finalement annoncé une série de mesures pour renforcer la sécurité sur ce corridor routier.

Par Ndery Dione
Le Nord - IJL

Considérées comme étant un axe essentiel du réseau transcanadien, les routes 11 et 17 jouent un rôle clé dans le soutien des chaînes d'approvisionnement, de la croissance économique ainsi que de l'accès aux emplois et aux services dans l'ensemble du nord de la province.

Le gouvernement, dans le cadre de son plan de protection de l'Ontario, veut poursuivre ses investissements dans les infrastructures routières afin d'assurer un accès sûr et efficace aux biens et services essentiels, tout en renforçant la résilience et l'autonomie des communautés nordiques.

«Notre gouvernement est pleinement conscient de l'importance des routes, ponts et autoroutes sûrs pour les habitants, visiteurs et entreprises du Nord qui en dépendent chaque jour. C'est pourquoi nous agissons pour améliorer la sécurité, accroître l'application des lois et faire des investissements ciblés qui permettront à la sécurité des gens et à la circulation des marchandises, tout en renforçant les liens entre les communautés du Nord et les communautés éloignées», a déclaré George Pirie, ministre du Développement économique et de la Croissance du Nord. Parmi les mesures annoncées, le gouvernement prévoit notamment d'augmenter le nombre d'agents d'application des lois sur les transports dans le nord de l'Ontario et d'étendre les blitz d'application de la loi le long du corridor entre les stations d'inspection des camions. En plus, deux unités mobiles de soutien à l'inspection seront également déployées au printemps 2026 afin de renforcer le contrôle des poids lourds.

La province lancera par ailleurs les démarches d'approvisionnement pour reconstruire la station d'inspection des camions de Hearst et remplacer la balance existante. À cela s'ajoutent des améliorations qui seront apportées à la signalisation routière afin d'en accroître la visibilité, et de nouveaux panneaux



Photo : George Pirie/Facebook

portables à messagerie variable seront installés pour informer les conducteurs des conditions météorologiques et des fermetures. Le gouvernement entend aussi faire progresser les travaux de conception préliminaire pour l'élargissement de l'autoroute 11/17 entre Thunder Bay et Shabaqua, avec une réunion publique prévue au printemps 2026. En parallèle, le réseau provincial d'aires de repos sera modernisé afin d'offrir davantage de stationnements pour camions tout au long de l'année. Une collaboration avec des partenaires municipaux et commerciaux est également prévue pour augmenter la capacité, notamment grâce à un nouveau centre de services à Matheson, permettant aux camions de s'arrêter en toute sécurité lors des tempêtes hivernales.

La province poursuivra en même temps son travail avec plusieurs groupes d'intérêts, dont la Fédération des municipalités du Nord de l'Ontario, l'Association municipale du Nord-Ouest de l'Ontario et l'Association des constructeurs routiers de l'Ontario pour être à mesure d'identifier d'autres améliorations possibles.

«Les routes 11 et 17 sont essentielles à la santé du Nord de l'Ontario, et nous les rendons plus sûres et plus fiables en luttant contre la conduite dangereuse, en renforçant les contrôles et en investissant dans de nouvelles mesures de sécurité qui assurent la circulation des personnes et des marchandises», a déclaré Prabmeet Sarkaria, ministre des Transports. Il a ajouté que sous la direction du premier ministre Ford, «notre

gouvernement travaille à protéger les conducteurs ontariens, à stimuler notre économie et à garantir que les collectivités du Nord demeurent reliées entre elles toute l'année».

Pour l'année 2025-2026, l'Ontario prévoit investir près de 583 millions de dollars dans le Programme des routes du Nord, dont 481 millions consacrés à des projets de réhabilitation et près de 102 millions à des projets d'expansion.

Ces investissements visent à améliorer la sécurité routière, réduire la congestion et soutenir la croissance économique dans la région.

Enfin, le gouvernement a indiqué qu'il continuera de collaborer avec ses partenaires et les communautés locales afin de cibler les zones nécessitant des travaux de modernisation ou de réhabilitation, dans l'objectif de soutenir le développement des infrastructures routières et de favoriser une économie plus forte et résiliente dans le nord de l'Ontario.

La réaction des élus municipaux

Le maire de la Ville de Hearst, Roger Sigouin, pour qui cette décision provinciale apportera certaines nouveautés à sa municipalité notamment avec la reconstruction du poste d'inspection des camions, a réagi en indiquant que «c'est certain que la pression qu'on a mise au gouvernement dans plusieurs instances régionales a fait une grosse différence».

M. Sigouin a reconnu que les

mesures annoncées par la province constituent un geste d'envergure, tout en admettant qu'il reste encore d'importants travaux à réaliser. En outre, il a évoqué son souhait de construire à Hearst un stationnement pour camions pouvant accueillir de 150 à 200 véhicules, un projet estimé à environ 1,5 million de dollars, qui devrait être financé par la province, précisant que les discussions avec cette dernière sont toujours en cours.

La Fédération des municipalités du Nord de l'Ontario (FONOM) a également appuyé ces nouvelles mesures annoncées par la province pour améliorer la sécurité sur les routes 11 et 17.

Elle a salué l'augmentation des contrôles, l'amélioration de la signalisation et les projets d'infrastructure, qu'elle considère comme des avancées importantes. Cependant, la FONOM a rappelé les récents incidents qui ont eu lieu dernièrement tout en démontrant qu'il reste encore beaucoup à faire. Conscient de cette situation très préoccupante, elle demande la poursuite des investissements, incluant davantage de voies de dépassement, de meilleures aires de repos, une fiabilité accrue en hiver et un engagement à long terme des gouvernements.

De son côté, l'association des municipalités du Nord-Ouest de l'Ontario (NOMA) a magnifié l'engagement du gouvernement de l'Ontario visant à améliorer la sécurité routière dans le Nord. Pour la NOMA, ces actions annoncées sont primordiales, car elles comprennent un renforcement de l'application des règles, des améliorations aux infrastructures et la poursuite de la planification pour une expansion future.

L'organisme a de nouveau insisté sur l'importance de ces routes pour les déplacements, l'économie régionale et les chaînes d'approvisionnement nationales. Toutefois, il se dit encouragé par ces initiatives, qui répondent aux priorités de ses municipalités membres, et réaffirme sa volonté de continuer à travailler avec les gouvernements afin de moderniser et sécuriser ce corridor clé du réseau transcanadien.



ÉQUIPE

Steve Mc Innis, directeur général et éditeur
smcinnis@hearstmedias.ca

Ventes,
vente@hearstmedias.ca
webTactics | DAY Communications, ventes nationales
danielle.Jones@daycommunications.ca

Ndery Dione, journaliste
ndione@hearstmedias.ca

Gabriel Roy, journaliste pigiste
gabriel_roy@uhearst.ca

Guy Morin, journaliste sportif
guymorin72@gmail.com

Gilles Péloquin, journaliste sportif
gpelo1951@hotmail.com

Maurice Lepage, maquettiste
pub@hearstmedias.ca

Julie Pelletier, comptabilité et ventes
jpelletier@hearstmedias.ca

Nathalie Gagné, réception et distribution
info@hearstmedias.ca

Francine Lacroix, employée de soutien
flacroix@hearstmedias.ca

Claire Forcier, réviseuse bénévole

Marc Bédard, chroniqueur

Site web : lenord.ca

Facebook : C'INN à Hearst

Journal Le Nord

1004, rue Prince, C.P. 2648
Hearst (ON) P0L 1N0
705 372-1011



Le Nord est géré par les Médias de l'épinglette noire

Les Médias de l'épinglette noire est un organisme sans but lucratif gérant le journal Le Nord, la radio CINN 91.1 et leurs plateformes web, appuyé par un conseil d'administration.

Gérard Payeur, président
Suzanne Dallaire Côté, vice-présidente
Lise Camiré Laflamme, trésorière
Paul Baril, administrateur

Julie Charbonneau, administratrice
Notre journal rectifiera toute erreur de sa part qui lui est signalée dans les 48 heures suivant la publication. La responsabilité de notre journal se limite, dans tous les cas, à l'espace occupé par l'erreur pourvu que l'annonce en question nous soit parvenue avant l'heure de tombée. Il est interdit de reproduire le contenu de ce journal sans l'autorisation écrite et expresse de la direction. Nous reconnaissons l'aide financière du gouvernement canadien, par l'entremise du Fonds du Canada pour les périodiques servant à nos activités d'édition.



Notez que le journal Le Nord utilise l'orthographe rectifiée et le programme Antidote 10.

Prenez note que nous ne sommes pas responsables des fautes dans plusieurs des publicités du journal. Nombreuses sont celles qui nous arrivent déjà toutes prêtes et il nous est donc impossible de changer quoi que ce soit dans ces textes.

Communiquez avec l'équipe par téléphone ou passez nous voir au bureau lors des heures d'accueil, soit du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 16 h 30. Nous sommes fermés les samedis et dimanches.

réseau presse
médias professionnels de l'Info locale

FIER MEMBRE

Le Nord est publié depuis mars 1976.
Il est passé aux mains des Médias de l'épinglette noire en mai 2016.

ISSN 1199-0805



Témoignage d'un couple confronté aux débuts du conflit actuel dans le Golfe

La guerre au Moyen-Orient, déclenchée le 28 février dernier par des frappes conjointes des États-Unis et d'Israël contre l'Iran, a commencé à bouleverser l'économie mondiale, notamment en matière de ressources énergétiques, et a contraint de nombreux vacanciers présents dans le Golfe à revoir leurs plans.

Par Ndery Dione

Marcel Ménard et sa conjointe, Shirley Gosselin, qui étaient en vacances à Dubaï aux Émirats arabes unis, sont revenus à Hearst la semaine dernière. Ils nous ont raconté leur expérience lors du déclenchement de la guerre et les conditions de leur séjour en période de bombardement.

«On était là-bas en vacances, j'avais pris quatre semaines de vacances. Et puis, on avait une semaine qu'on avait réservée pour aller à Oman, un pays qui est à côté pour faire du camping dans les wadis (des rivières sèches). Donc, c'était tout nouveau pour moi, et Marcel avait encore des amis qui avaient des équipements de camping qu'on a empruntés et on avait accès à un véhicule. Et puis, les quelques articles qui nous ont manqués pour le camping on les a achetés», a expliqué Shirley Gosselin. Malgré la guerre, leur voyage ne s'est pas déroulé dans la confusion. Marcel avait déjà vécu 16 ans aux Émirats arabes unis en tant qu'employé, ce qui lui a permis de garder ses repères.

«J'ai travaillé quatre ans et demi voire cinq ans pour une compagnie de dragage et onze ans pour la compagnie de pétrole Abu Dhabi National Oil Company (ADNOC). Il faut dire que nous, on était là-bas en visite chez des amis. Donc, on était très fortunés. La période de temps où on était aux Émirats arabes unis c'était le début de la guerre, pas au moment présent. Il y a eu des développements depuis le temps qu'on est arrivés à Hearst», clarifie M. Ménard.

Le couple n'avait pas rencontré de difficultés majeures au cours de leur voyage, mais c'est en préparant leur retour au Canada qu'ils ont reçu, le 7 mars, un courriel

les avisant que leur vol d'Abu Dhabi avec la compagnie Turkish Airlines avait été annulé. Or, deux options s'offraient alors à eux : se faire rembourser ou être reprogrammés sur un autre vol, alors que leur retour était prévu le 13 mars.

«L'aéroport d'Abu Dhabi n'était pas fermé, mais il opérait environ 20 % dans des conditions un peu douteuses. Le problème est que l'Iran avait certains objectifs qui étaient associés avec la présence américaine. Donc, les aéroports n'étaient pas clairement indiqués comme étant sécuritaires (...), précise Marcel. Dans l'hôtel où ils avaient séjourné à Mascate, la capitale d'Oman, le couple a appris qu'il était possible de faire du covoiturage entre Abu Dhabi et Oman. C'est ainsi qu'ils ont engagé une professeure, alors en relâche anticipée du printemps, qui a accepté de les conduire afin de leur permettre de retourner les équipements de camping ainsi que le véhicule qu'ils avaient loué.

«Cette professeure, d'origine égyptienne, était seule et voulait faire un peu d'argent. Donc, elle avait publié qu'elle était prête à voyager avec des gens et passer la frontière. Elle parlait en arabe, puis on a communiqué avec elle, tombé d'accord sur un prix et elle nous a conduit jusqu'à Abu Dhabi (...), raconte Shirley Gosselin.

«Moi, je n'avais aucune crainte de retourner à Abu Dhabi», dit M. Ménard, ajoutant que la personne chez qui ils séjournaient détenait des informations fiables sur la situation liée à la guerre et était en mesure de leur confirmer s'il y avait lieu de s'inquiéter ou non quant à l'insécurité, puisqu'elle occupe un poste en cybersécurité.

Les conséquences de la guerre à l'échelle mondiale

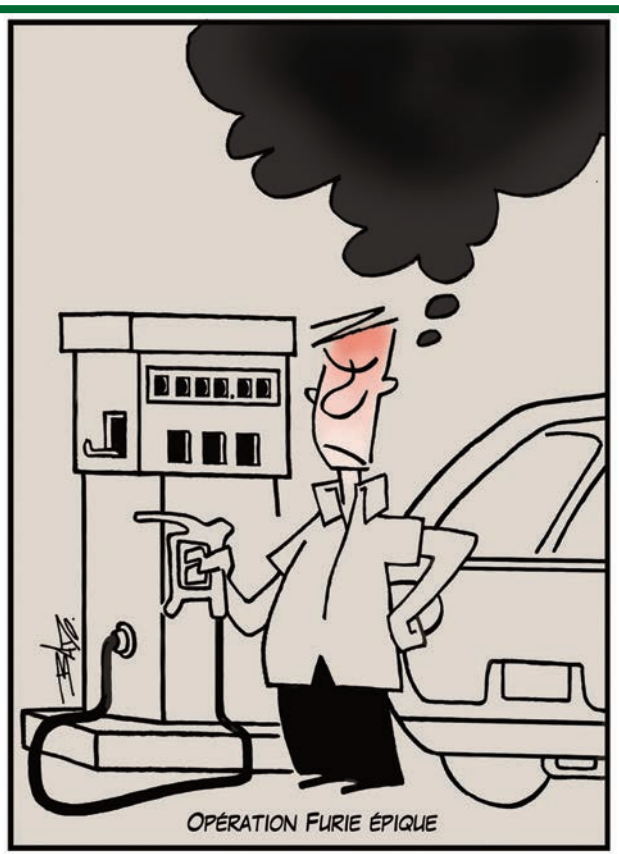
La guerre au Moyen-Orient a eu des répercussions directes et indirectes sur le prix de l'essence et du gaz en Ontario, principalement parce que le pétrole est majoritairement échangé sur un marché mondial.

Le conflit a perturbé la production et le transport du pétrole, notamment dans des zones stratégiques comme le détroit d'Ormuz, fermé à certains pays, ainsi que le complexe gazier de Ras Laffan, situé au Qatar, et la raffinerie de pétrole Aramco en Arabie saoudite. Les dommages causés par les bombardements de milices et de drones iraniens contribuent à réduire l'offre mondiale, ce qui entraîne une hausse des prix.

En Ontario, cette situation s'est traduite par une hausse rapide du prix de l'essence, avec des augmentations de plusieurs cents en quelques jours. Même si la province ne dépend pas directement du pétrole du Moyen-Orient, elle subit ces hausses parce que les prix nord-américains suivent les tendances mondiales.



Marcel Ménard et Shirley Gosselin
Photo de courtoisie



Apprendre à se protéger contre les escroqueries du quotidien

Le mois de mars est reconnu comme étant le Mois de la prévention de la fraude, avec une campagne annuelle visant à sensibiliser les Canadiens aux nombreuses tactiques utilisées par les fraudeurs et à promouvoir des moyens concrets de se protéger, notamment en apprenant à repérer, arrêter et signaler les arnaques.

Par Nderly Dione
Le Nord - IJL

Janik Fauchon, technicienne en informatique à l'Université de Hearst, a livré son point de vue sur cet acte, souvent utilisé par des personnes mal intentionnées et qui, malheureusement, n'épargne personne.



Janik Fauchon
Photo de courtoisie

Selon Mme Fauchon, les formes de fraude les plus courantes actuellement incluent l'hameçonnage. Il s'agit d'une technique de cyberfraude utilisée par des malfaiteurs, qui consiste à usurper l'identité d'organismes de confiance tels que des banques, des administrations ou des services de livraison au moyen de courriels, de SMS ou d'appels.

Concrètement, dit-elle, le but de ces gens-là est de voler des données sensibles, par exemple des mots de passe ou cartes bancaires, en incitant la victime à cliquer sur des liens frauduleux.

Janik Fauchon a ensuite évoqué la fraude amoureuse, également appelée arnaque sentimentale, un stratagème par lequel un fraudeur crée un faux profil sur des sites de

rencontre, plus particulièrement sur les réseaux sociaux, afin de séduire une victime, gagner sa confiance, puis lui soutirer de l'argent. Elle a ajouté que, dans ce type de cas, l'escroc peut simuler des sentiments, éviter les rencontres réelles et, au bout du compte, finir par demander des fonds sous prétexte d'une urgence.

En ce qui concerne les comptes bancaires, la technicienne a indiqué qu'au quotidien, des gestes simples existent désormais et peuvent être adoptés par tous pour se protéger contre la fraude, entre autres l'authentification à deux facteurs. Il s'agit d'une procédure pratiquement obligatoire imposée par certaines banques, dont l'objectif est de sécuriser les paiements en ligne en vérifiant l'identité au moyen de deux éléments distincts, souvent un code reçu par SMS ou par courriel avant la validation de l'opération.

«Il est préférable de bien penser avant de cliquer sur n'importe quel lien. Donc, je veux dire de vérifier l'identité de l'expéditeur, vérifier l'identité de la personne qui t'appelle, par exemple. Si tu as des petits doutes, surtout sur des choses financières (...), raccroche l'appareil. Tu peux prendre ta carte physique, regarder le numéro en arrière et tu appelles ta banque. Si jamais c'est un courriel que tu as reçu, même chose, ne réponds pas.»

Bref, Mme Fauchon a finalement invité chacun à ne pas utiliser des mots de passe identiques, que ce soit sur Facebook, un compte bancaire ou d'autres outils. De cette manière, explique-t-elle, si un fraudeur parvient à obtenir un mot de passe, il ne pourra pas accéder aux autres comptes.

Aby Seck Sène, ancienne étudiante internationale ayant été victime d'une arnaque dès ses premiers jours dans le Nord de l'Ontario via son compte bancaire, a raconté son expérience afin de sensibiliser le public, en particulier les

nouveaux arrivants, à faire preuve de prudence face aux messages reçus et à demeurer vigilants quant à leurs coordonnées personnelles.

«C'était un jour, dans mon lieu de travail où c'était permis de manipuler mon téléphone, comme je travaillais à la réception qui n'est pas tout le temps occupée. C'est comme ça que j'ai utilisé mon téléphone en envoyant des messages textes à ma famille à l'extérieur et j'avais aperçu que j'ai reçu un message. Et puis, j'ai ouvert le message, je l'ai lu comme en ce moment-là, j'attendais un paiement de mon autre employeur. Donc, je pensais que c'était lui-même qui m'avait envoyé le message pour que je clique dessus et accepter le virement (...).»

Or, ce qui a induit Mme Seck Sène en erreur, c'est qu'elle occupait deux emplois à la fois et venait tout juste de commencer le second, alors que son employeur l'avait informée qu'il allait la payer par Interac.

«Donc, quand j'ai vu ce message-là, automatiquement j'ai cliqué sur le lien et j'ai rempli mes informations. Et puis, à un moment donné, j'ai vu des notifications de la banque me disant que je devais inscrire mon code et j'ai donné mon code. Après quelques minutes plus tard, j'ai remarqué que des

sommes ont été retirées de mon compte bancaire (...).»

Aby a reconnu qu'il s'agit d'une mauvaise expérience de sa part, précisant qu'elle ne disposait pas encore de toutes les informations liées à la sensibilisation à la fraude, ce qui l'a amenée à tomber dans le piège.

«L'arnaqueur m'avait écrit dans un message texte de quelques paragraphes que je devais recevoir une somme de 100 \$ et c'est ainsi que j'ai cliqué sur le lien pensant que c'était ma paie de l'autre employeur», a-t-elle précisé.

Heureusement, son employeur, de l'endroit où elle avait reçu ce message, l'a aidée en discutant avec sa banque afin qu'elle puisse récupérer son argent. Au début, raconte-t-elle, la banque était très réticente, affirmant que c'était elle-même qui avait fourni ses informations, mais après de plus amples explications, elle a finalement obtenu un remboursement.

À titre de rappel, dans le cadre du Mois de la prévention de la fraude cette année, le Bureau de la concurrence du Canada a souligné que la fraude est un crime en forte croissance et souvent sous-déclaré. Selon leur communiqué, en 2025, les Canadiens ont perdu plus de 704 millions de dollars, et plus de 2,4 milliards depuis 2022, bien que seulement 5 % à 10 % des fraudes soient signalées.

Pour ce phénomène, le Bureau de la concurrence, le Centre anti-fraude du Canada (CAFC) et la GRC collaborent pour sensibiliser la population et fournir des outils afin de reconnaître, prévenir et signaler les fraudes, le vol d'identité ou la fraude amoureuse, et tant d'autres escroqueries.

Besoin de renforts?



Annoncez dans notre section D'OFFRES D'EMPLOI!!



MERCI À NOS FIDÈLES LECTEURS!

Nouvel espace créatif pour se détendre et se divertir

Mélanie Boulet a lancé son entreprise de céramique «U BE U» depuis le 2 mars dernier, un espace considéré comme étant un lieu de détente et de divertissement ouvert à la communauté.

Par Ndery Dione
Le Nord - IJL

Avant de dévoiler sa passion dans le but de la partager avec l'ensemble de la communauté, Mme Boulet l'a développée chez elle pendant un an. Officiellement, elle a installé son entreprise au 823 rue Front, mais c'est ouvert uniquement sur réservation.

«Je trouve que ça peut aider les gens du côté de leur santé mentale, et puis c'est relaxant aussi. C'est ce qui m'a poussée à venir louer ici, pour servir le monde qui en a besoin.»

Son courage et sa détermination ont amené Mélanie Boulet à mettre en œuvre cette activité ludique et créative, «U BE U», également appelée «sois toi-même». Elle précise toutefois ne pas chercher à faire de profit, ajoutant que son objectif vise uniquement à aider les gens de sa communauté, particulièrement dans ce contexte actuel où il y a beaucoup de stress,

d'anxiété ainsi que de tant d'autres difficultés, que ce soit d'ordre psychologique ou socioéconomique, qui gangrènent la société.

«Le simple fait de sortir de la maison, venir ici pour s'occuper à quelque chose, que ce soit faire de la peinture, du dessin, des jeux ou autres choses disponibles dépendant de ton choix, ça peut aider à oublier certaines difficultés ou de mauvais souvenirs (...), a-t-elle énuméré.

Cependant, même si Mélanie vient tout juste de démarrer ce service, espérant que ça sera utile, déstressant et peut-être intéressant pour tous, son souhait est de prendre les 10 % de profit et les remettre aux organismes en ville sous forme de don.

«C'est quelque chose de relaxant et n'importe qui peut venir se servir. Moi, je suis bilingue et si quelqu'un veut venir ou a des questions à me poser avant d'y participer, il peut juste m'envoyer un message (...).»



Mélanie Boulet

Photo : Ndery Dione

PPO en bref : arrestation dans une enquête majeure de fraude et patrouilles de motoneige à Hearst

Par Ndery Dione

La Police provinciale de l'Ontario, du détachement de Baie James a mené la semaine dernière des patrouilles en motoneige à Hearst et dans la région afin d'assurer la sécurité sur les sentiers.

Les policiers ont notamment ciblé la conduite avec facultés affaiblies, la validité des permis de sentier ainsi que les comportements à risque. Ces interventions

s'inscrivent dans les efforts continus de la PPO pour réduire les incidents et sensibiliser les usagers.

La PPO indique que ce type de patrouilles se poursuivra pour le reste de la saison hivernale. Les autorités rappellent aux motoneigistes l'importance de conduire sobriement et de respecter les règles en vigueur afin de maintenir des sentiers sécuritaires pour tous.

Arrestation dans une enquête majeure de fraude

La Police provinciale de l'Ontario (PPO), par l'entremise du détachement de la Baie James et avec l'appui de son Unité des crimes de la région du Nord-Est, a procédé à une arrestation dans le cadre d'une importante enquête de fraude et de vol dans le nord-est de Cochrane.

L'enquête, amorcée à la suite d'une vérification interne d'une opération industrielle, a permis de révéler que sur une période d'environ deux ans et demi à trois ans, des matériaux de construction, des outils ainsi que de l'équipement

électrique et de plomberie auraient été obtenus frauduleusement puis retirés du site. La valeur totale des biens est estimée à près de 500 000 \$.

Les policiers ont arrêté un homme de 38 ans de North Bay le 17 février 2026. Celui-ci fait face à quatre chefs d'accusation de fraude de plus de 5 000 \$ ainsi qu'à quatre chefs d'accusation de vol de plus de 5 000 \$.

Selon la PPO, l'enquête se poursuit, exhortant toute personne détenant de l'information à communiquer avec elle ou transmettre des renseignements de façon anonyme à Échec au crime.

JUST ROOFING
FRAMING & RENOVATIONS INC.

705.372.3840

Hearst, ON

justroofing.renovations@gmail.com

Le Nord : disponible peu importe où vous êtes!

www.lenord.ca

Feuilleton de la Colline : l'anglais des ambassades, Poilievre aux États-Unis et IA

Cette semaine, le Parlement ne siégeait pas, mais la politique fédérale n'a pas pris congé : des ambassades canadiennes rappelées à l'ordre pour leurs publications en anglais, Ottawa fait appel devant la Cour suprême pour la Loi sur les mesures d'urgence, Pierre Poilievre de passage aux États-Unis et Ottawa ne veut pas s'impliquer en Iran.

Par Inès Lombardo
Francopresse - IJL

FRANCOPHONIE

Des ambassades canadiennes rappelées à l'ordre sur l'anglais

Des ambassades et consulats du Canada publient du contenu uniquement en anglais sur Instagram, malgré un rappel du Commissariat aux langues officielles, a rapporté le quotidien *Le Devoir* cette semaine. Plusieurs plaintes ont été déposées contre Affaires mondiales Canada, accusé de ne pas respecter ses obligations bilingues.

Bien que le ministère ait reconnu le problème en 2023 et promis des correctifs, des vérifications menées en 2025 puis en 2026 montrent que les lacunes persistent : des publications ne sont toujours pas traduites et le contenu demeure majoritairement en anglais.

Dans un sommaire de rapport d'enquête, le Commissariat exige des formations et de meilleurs outils pour assurer le respect du français et de l'anglais sur les réseaux sociaux.

CANADA

Loi sur les mesures d'urgence : Ottawa fait appel en Cour suprême

Le gouvernement fédéral a décidé mercredi de demander à la Cour suprême de se prononcer sur les décisions concernant l'utilisation de la Loi sur les mesures d'urgence pour mettre fin aux manifestations du convoi de la liberté en 2022.

Recours à la Loi jugé infondé : La Cour fédérale avait conclu en janvier 2026 que les conditions justifiant le recours à cette loi n'étaient pas réunies, estimant qu'il n'y avait pas de menace réelle à la sécurité nationale ni d'état d'urgence. De plus, certaines mesures prises portaient atteinte aux droits protégés par la Charte canadienne des droits et libertés. Le directeur de l'Association canadienne des libertés civiles, Howard Sapers, a déclaré mardi par voie de

communiqué : «Deux cours ont déjà jugé que l'invocation de la Loi sur les mesures d'urgence par le gouvernement fédéral était illégale, mais Ottawa demande tout de même au plus haut tribunal du pays de conclure autrement. Si la Cour suprême du Canada décide d'entendre cette affaire, nous défendrons fièrement notre victoire historique pour l'État de droit et les libertés civiles.»

Pierre Poilievre : plan automobile et opération séduction aux États-Unis

Pierre Poilievre a dévoilé son plan pour l'industrie automobile canadienne dimanche, à Windsor, en Ontario. Il désire éliminer les droits de douane imposés par les États-Unis et propose que pour chaque véhicule produit au Canada, le constructeur puisse en vendre un autre au pays sans tarif s'il est fabriqué aux États-Unis ou au Mexique.

Le chef conservateur souhaite aussi harmoniser les normes environnementales et les politiques commerciales avec celles des États-Unis afin de faciliter les échanges et améliorer le pouvoir de négociation du Canada.

2 millions de véhicules par an : Le plan inclut également des mesures pour stimuler la production nationale à deux millions de véhicules par an, ainsi que des incitatifs comme l'abolition de la Taxe sur les produits et services (TPS) sur les voitures fabriquées au Canada. En échange, il propose de mettre fin aux subventions pour les véhicules électriques et de restreindre certains produits liés à la Chine ou à la Russie.

Énergie : La veille, le chef de l'opposition officielle a commencé sa visite aux États-Unis à Détroit pour faire valoir le potentiel énergétique du Canada et plaider pour la fin des tarifs.

Il a affirmé avoir écrit au premier ministre Mark Carney pour que le Canada se dote d'une réserve canadienne pour l'énergie et les minéraux critiques.

Participation controversée : Jeudi,

Pierre Poilievre a également participé au balado du controversé Joe Rogan, *The Joe Rogan Experience*, connu pour ses liens avec la manosphère et ouvrir son micro à des promoteurs de théories du complot ou de théories non fondées.

Il reçoit également des scientifiques et des politiciens de tous les partis. L'entourage de Pierre Poilievre a fait valoir la participation à ce balado comme une façon de toucher un large auditoire plutôt qu'un soutien direct à l'hôte du podcast.

Débat sur l'utilisation des contenus journalistiques canadiens par l'IA

Le Centre d'étude des médias a démontré dans un rapport (en anglais) que les outils d'intelligence artificielle (IA) s'appuient largement sur le journalisme canadien sans en citer adéquatement les sources ni compenser les médias. L'étude révèle que ces systèmes exploitent les contenus journalistiques à plusieurs niveaux, depuis l'entraînement jusqu'à la production de réponses qui réduisent l'incitation du public à consulter les sources originales, contribuant ainsi à fragiliser davantage le modèle économique des médias.

Contrairement aux réseaux sociaux, qui détournent surtout les revenus publicitaires, l'IA tend à intégrer directement l'information et à la redistribuer comme un produit autonome.

Plusieurs grands médias canadiens ont intenté une poursuite contre OpenAI pour utilisation non autorisée de leurs contenus.

Besoin d'un débat : Le ministre de l'Identité et de la Culture canadiennes et ministre responsable des Langues officielles, Marc Miller, a estimé cette semaine qu'il est urgent d'ouvrir un débat sur l'utilisation des contenus journalistiques par les systèmes d'IA.

Le ministre a souligné que la réutilisation massive des nouvelles dénature leur objectif initial et pose des enjeux de responsabilité pour

les entreprises technologiques.

Pas de mesure législative pour l'instant : Marc Miller a aussi précisé qu'il ne souhaitait pas élargir la portée de la Loi sur les nouvelles en ligne, mais qu'il fallait que ces entreprises respectent des principes de conduite équitables, notamment en matière de rémunération.

Le ministre a notamment maintenu que la législation actuelle sur le droit d'auteur doit continuer à protéger les créateurs, tout en laissant la porte ouverte à d'éventuelles réformes.

INTERNATIONAL

L'appui du Canada en Iran, sans implication directe

Le Canada cherche à appuyer ses alliés au Moyen-Orient sans s'engager directement dans le conflit entre Israël, les États-Unis et l'Iran. C'est ce qu'a indiqué la ministre des Affaires étrangères du Canada, Anita Anand, cette semaine en conférence de presse depuis la Turquie.

Le gouvernement exclut toute participation militaire, y compris dans des zones stratégiques comme le détroit d'Ormuz, utilisé par l'Iran pour bloquer la circulation du pétrole mondial, notamment en provenance des pays du Golfe. La ministre Anand a aussi affirmé que le Canada ne prendra pas part aux opérations offensives, mais qu'il étudie des options pour aider des partenaires, comme les pays du golfe Persique.

Elle a toutefois fait valoir que le Canada respecterait ses engagements envers l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord (OTAN), notamment en cas d'activation du principe de défense collective.

En fin de journée jeudi, le Canada a joint sa voix à celles de l'Allemagne, la France, l'Italie, le Japon, les Pays-Bas et le Royaume-Uni pour demander à l'Iran de «cesser immédiatement» ses opérations contre la navigation commerciale dans le détroit d'Ormuz. Dans un communiqué, le Canada se dit «prêts à contribuer aux efforts appropriés pour garantir la sécurité de la navigation dans le détroit».

Science-Press

En partie grâce au cinéma et à la science-fiction, les univers parallèles passionnent de plus en plus de gens. Le *Détecteur de rumeurs* a toutefois constaté que la physique quantique ne permet toujours pas de prouver leur existence.

La physique quantique démontre l'existence des univers parallèles? **NON**

Par Kathleen Couillard / Agence Science-Press

Les origines de la rumeur

Le concept d'univers qui seraient «parallèles» au nôtre, ou de multivers (notre univers ne serait

donc qu'un parmi une infinité d'autres), est bel et bien né chez les scientifiques, il y a des décennies. La théorie a été élaborée par le physicien américain Hugh Everett dans les années 1950. Mais le concept a été popularisé ces dernières années au cinéma. On peut penser notamment au multivers de l'univers cinématographique de Marvel, où les superhéros voyagent d'un monde à l'autre afin de sauver leur propre réalité.

L'intérêt ne se limite pas au grand écran. En 2024, Google affirmait que sa nouvelle puce quantique pourrait exploiter les univers parallèles pour obtenir ses résultats.

Une explication quantique?

Certains physiciens croient que l'existence des univers parallèles n'est que la conclusion logique des lois de la physique quantique. Dans un texte publié en 2020, l'astrophysicien et auteur britannique John Gribbin racontait que dans les années 1950, Hugh Everett voulait trouver une explication à un problème important de la mécanique quantique, celui de la mesure.

En effet, en physique classique, on peut prédire l'emplacement d'un objet si l'on connaît son point de départ, sa vitesse et toutes les conditions qui peuvent influencer son déplacement. Cependant, en physique quantique, il est impossible de faire cette prédiction pour une particule avant de l'avoir observée. Les scientifiques peuvent seulement estimer les probabilités qu'elle se retrouve à différents endroits. Pourtant, une fois la mesure effectuée, la particule se situe uniquement à l'endroit où on l'observe et les probabilités qu'elle soit ailleurs retombent immédiatement à zéro.

Que se passe-t-il donc au moment de la mesure, c'est-à-dire lorsque la particule passe de plusieurs positions possibles à une seule dans un endroit précis? Selon l'interprétation la plus courante de la mécanique quantique, l'équation mathématique représentant les probabilités «s'effondre» tout simplement, résumait le journaliste scientifique britannique Philip Ball en 2018.

Or, Everett n'était pas satisfait par cette interprétation. Et il n'était pas le seul : elle n'explique pas vraiment ce qui arrive dans la réalité, peut-on lire dans l'article sur la physique quantique de l'Encyclopédie Britannica. Cette interprétation décrit plutôt ce qui se passe d'un point de vue mathématique. Everett a donc proposé sa propre interprétation. Selon celle-ci, au moment de la mesure, l'univers se diviserait en plusieurs versions : une pour chaque possibilité prédite par les formules mathématiques. C'est ainsi qu'en plus de l'Univers que nous connaissons, il en existerait une infinité d'autres.

Des mondes isolés et indépendants

D'après l'interprétation des mondes multiples, aucun observateur n'est toutefois conscient de l'existence des mondes, à part le sien, soulignait

Philip Ball. Nous ne voyons en effet qu'un seul résultat de la mesure, mais tous les autres résultats existeraient dans d'autres mondes. Il y aurait, par conséquent, plusieurs autres versions de nous-mêmes qui auraient été témoins de ces résultats alternatifs.

Ainsi, tout ce qui est physiquement possible dans notre univers pourrait se réaliser dans un univers parallèle. Tous les univers qui respectent les lois de la physique existent donc quelque part dans le multivers, soulignait encore John Gribbin. Par exemple, le monde des *Misérables* existe, mais pas celui de *Harry Potter* avec ses règles de la magie qui contredisent les lois de la physique.

Ces univers sont en quelque sorte superposés dans le même espace physique, mais mutuellement isolés : ils évoluent indépendamment les uns des autres. Les différents univers ne peuvent pas communiquer entre eux.

Une interprétation critiquée

L'interprétation des mondes multiples est loin de faire l'unanimité chez les physiciens. Alors que certains croient qu'il s'agit de la seule interprétation plausible, d'autres la décrivent comme absurde.

Le principal problème de cette théorie, c'est qu'il est impossible de prouver l'existence ou la non-existence des mondes multiples, puisque ceux-ci ne peuvent pas communiquer entre eux : c'est ce que déplorait un mathématicien sud-africain et un physicien américain dans un article publié par *Nature* en 2014. Or, cela constitue un problème qui renvoie aux bases même de la méthode scientifique : comme l'a résumé le philosophe Karl Popper, une théorie doit être réfutable pour être considérée comme scientifique.

Certains chercheurs en physique théorique et partisans de cette interprétation prétendent toutefois que si une théorie est suffisamment élégante et explicite, elle n'aurait pas besoin d'être testée expérimentalement. Mais comme le soulignaient les auteurs de l'article de *Nature*, il existe de nombreux exemples dans l'histoire des sciences où une théorie, aussi élégante soit-elle, s'est révélée fautive. C'est le cas, par exemple, de la théorie du cosmos de Ptolémée, qui plaçait la Terre au centre.

Une interprétation parmi d'autres

Selon un sondage réalisé en 2013 auprès de 33 scientifiques (physiciens, mathématiciens et philosophes), seulement 6 préféraient l'interprétation des mondes multiples.

D'autres interprétations ont aussi une certaine popularité. Dans ce même sondage, les chercheurs en nommaient 11. Wikipédia en compte 13.

D'un point de vue mathématique, concluait John Gribbin, aucune interprétation n'est meilleure qu'une autre... même si les partisans de

Verdict

L'interprétation des mondes multiples cherche à réconcilier un problème fondamental de la physique quantique, celui de la mesure. Mais elle demeure très controversée parmi les physiciens. Et on ne peut pas utiliser cette théorie pour justifier des superhéros ou des technologies futuristes qui seraient capables de voyager d'un univers à l'autre.

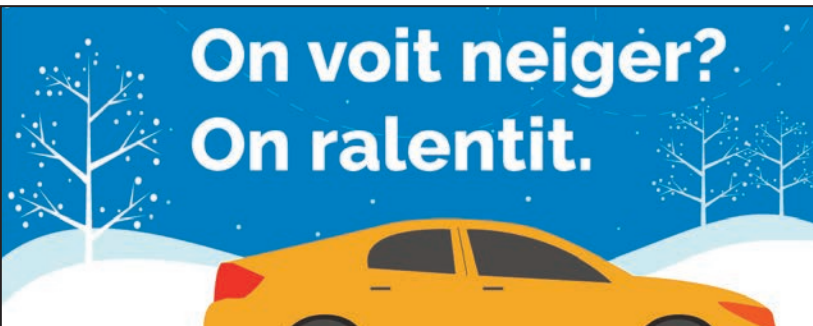
À votre santé

Vieillir chez soi
Aging at Home

Lundi
de midi à 13 h



**On voit neiger?
On ralentit.**



Mot caché

Thème :
SPORTS ET LOISIRS
8 lettres

- | | | | |
|---|---|---|--|
| A
Alpinisme
Athlétisme
Aviron | E
Équitation
Escalade
Escrime | Kayak
L
Luge
Lutte | Rugby
S
Skeleton
Ski |
| B
Badminton
Baseball
Basketball
Biathlon
Billard
Bobsleigh
Boulingrin
Boxe | F
Football
Futsal | M
Marathon | Soccer
Squash
Surf |
| C
Course
Cricket
Croquet
Curling
Cyclisme | G
Golf
Gymnastique | P
Padel
Patinage
Pêche
Pétanque
Plongée
Plongeon | T
Taekwondo
Tennis
Triathlon |
| H
Haltérophilie
Handball | J
Hockey | Q
Quilles | V
Vélo
Voile |
| K
Karaté
Karting | R
Racquetball
Rafting
Ringuette | W
Water-polo | |

S	N	F	T	B	L	H	N	K	G	E	N	O	L	H	T	A	I	R	T
O	E	O	O	E	I	A	O	F	A	O	M	T	E	N	N	I	S	C	N
C	I	A	H	O	U	L	S	C	R	Y	L	S	O	D	U	J	Y	U	O
C	L	E	E	T	T	Q	L	T	K	U	A	F	I	K	T	V	B	R	E
E	I	Q	M	E	A	B	O	A	U	E	S	K	A	T	C	O	G	L	G
R	H	U	S	S	H	R	A	R	F	Y	R	G	Y	E	I	U	I	N	
A	P	I	I	C	S	S	A	L	C	D	T	N	C	E	P	L	R	N	O
E	O	T	N	A	A	K	T	M	L	I	I	L	O	K	S	E	H	G	L
S	R	A	I	L	U	I	B	O	N	T	I	B	L	T	A	R	C	T	P
C	E	T	P	A	Q	A	D	G	F	S	B	S	I	A	E	R	U	H	A
R	T	I	L	D	S	N	L	A	M	L	B	A	E	A	B	L	A	O	E
I	L	O	A	E	O	U	R	E	L	O	L	O	D	L	T	D	E	T	C
M	A	N	B	W	G	T	P	A	U	E	I	A	B	M	L	H	N	K	E
E	H	A	K	E	E	B	L	G	E	X	O	B	S	I	I	L	A	S	
O	L	E	V	K	T	T	I	A	L	U	T	T	E	Y	L	N	U	O	H
L	A	E	C	A	E	N	N	E	E	G	N	O	L	P	E	E	T	Q	N
T	L	I	N	K	G	I	R	I	N	G	U	E	T	T	E	L	I	O	N
O	R	Q	S	R	T	E	U	Q	I	T	S	A	N	M	Y	G	L	G	N
C	U	A	I	A	V	I	R	O	N	W	A	T	E	R	P	O	L	O	H
E	B	N	P	A	D	E	L	L	L	A	B	T	E	U	Q	C	A	R	V

Sudoku

JEU N° 968

NIVEAU :
INTERMÉDIAIRE

				3	8	7		
8		3			4	5		
			6	2				
6					3			
						2		
		7	1				6	
	3	4	5		6			7
								1
			8			4		

RÈGLES DU JEU :

Vous devez remplir toutes les cases vides en plaçant les chiffres 1 à 9 une seule fois par ligne, une seule fois par colonne et une seule fois par boîte de 9 cases.

Chaque boîte de 9 cases est marquée d'un trait plus foncé. Vous avez déjà quelques chiffres par boîte pour vous aider. Ne pas oublier : vous ne devez jamais répéter les chiffres 1 à 9 dans la même ligne, la même colonne et la même boîte de 9 cases.

RÉPONSE DU JEU N° 968

6	3	4	1	7	8	9	5	2
1	5	9	2	4	3	8	7	6
7	2	8	9	6	5	4	3	1
5	9	3	6	8	1	7	2	4
8	1	2	7	9	4	5	6	3
4	7	9	3	5	2	1	8	6
3	8	5	1	6	9	7	4	2
2	9	6	4	5	1	3	8	7
9	7	4	6	2	8	3	1	5

S.O.S. Employés recherchés?

Annoncez dans notre section d'offres d'emploi!

705 372-1011
vente@hearstmedias.ca

Réponse du mot caché : **NATION**

REDDY'S YOUR NEIGHBOURS

Côtelettes de porc à la moutarde à la mijoteuse

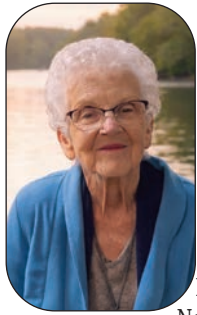
Étapes de préparation

- Dans une grande poêle à feu moyen-élevé, dorer les côtelettes de porc dans l'huile. Saler et poivrer. Déposer dans la mijoteuse.
- Dans la même poêle, dorer les oignons dans le gras de cuisson. Saupoudrer de la farine et bien mélanger. Ajouter le bouillon et la moutarde. Porter à ébullition en remuant. Saler et poivrer. Transvider dans la mijoteuse sur les côtelettes de porc.
- Couvrir et cuire à basse température (Low) 5 heures.
- Au moment de servir, ajouter la crème à la sauce. Répartir les côtelettes et la sauce dans des assiettes. Accompagner de salade verte ou de pâtes au beurre, si désiré.

Ingrédients

- 4 côtelettes de porc désossées d'environ 2 cm (3/4 po) d'épaisseur ou 675 g (1 1/2 lb) de tranches d'échine
- 30 ml (2 c. à soupe) d'huile d'olive
- 2 gros oignons, émincés
- 30 ml (2 c. à soupe) de farine tout usage non blanchie
- 250 ml (1 tasse) de bouillon de poulet
- 30 ml (2 c. à soupe) de moutarde à l'ancienne
- 60 ml (1/4 tasse) de crème 35 %

AVIS DE DÉCÈS



Lucille Carrier

C'est avec le cœur lourd que nous annonçons le décès de Mme Lucille Carrier (née Jomphe), à l'âge de 85 ans, le vendredi 6 mars 2026 à Timmins. Elle laisse dans le deuil ses enfants : Danielle (Guy Levesque) de Hearst, Frances (Jim Jones) de Timmins et Renald (Sue Circelli) de Sudbury. Elle était la grand-mère adorée de cinq petits-enfants : Myriam (Patrick), Mikaël (Stéphanie), Veronica (Sharbel), Christian (Naadia) et Morgan; ainsi que de douze arrière-petits-enfants : Kaylee, Nathan, Arielle, Caleb, Théo, Angelina, Davyn, Aliya, Sami, Thatcher, Dorian et Clancy. Elle laisse également dans le deuil ses sœurs, Claudia et Marcelle, ainsi que son frère, Jean-Paul. Elle fut précédée dans la mort par sa douce moitié, Irenée (René) Carrier, ainsi que par son fils Alain et ses frères Lucien et Réal. Lucille, épouse et mère dévouée, sœur chérie, grand-maman et amie précieuse, était gentille, attentionnée, et la plus douce des dames, toujours à faire passer les autres avant elle. Agente de voyage et enseignante exceptionnelle en éducation spécialisée, elle a touché la vie de tant de personnes par sa patience, sa bonté et son grand cœur. Fièvre membre des Filles d'Isabelle, Lucille aimait ses marches quotidiennes, jouer aux cartes et passer du temps avec ceux qu'elle aimait. Sa douceur, son sourire chaleureux et son amour inconditionnel nous manqueront profondément et resteront à jamais gravés dans nos cœurs. Une célébration de vie suivra à une date ultérieure.

Sincères remerciements

Nous voulons remercier tous nos parents et amis qui nous ont témoigné des marques de sympathie, de près ou de loin, lors du décès de mon époux, de notre père, grand-père et arrière-grand-père, Maurice Lemaire, décédé le 1^{er} mars 2026.

Un gros merci aux médecins et au personnel soignant de l'Hôpital Notre-Dame qui nous ont soutenus pendant cette période difficile. Merci aussi à Cathy du Salon funéraire Fournier pour son professionnalisme et son accompagnement.

Merci aux Filles d'Isabelle et aux Chevaliers de Colomb pour leurs prières au salon funéraire. Merci une autre fois aux Chevaliers de Colomb pour avoir été porteurs et pour avoir été servants de messe. Merci au père Hervé Sauvé et à la chorale pour cette belle cérémonie à la cathédrale.

Merci au Club Action pour la belle grande salle. Merci à la Marina Veilleux de nous avoir servi un délicieux repas.

Nous avons grandement apprécié tous les témoignages d'amitié et de respect, que ce soit par des visites, des dons comme ceux faits à la Paroisse Notre-Dame de l'Assomption et la Société du cancer, des offrandes de messe, des fleurs, de la nourriture, des cartes de condoléances, des vœux de sympathies en personne et sur les réseaux sociaux ou simplement en pensée. Un sincère merci à ceux et celles qu'on aurait oubliés.

Vos gestes, vos mots et votre générosité nous ont profondément touchés. Nous vous remercions du fond du cœur.

De son épouse Madeleine, Nathalie et Louis, Michel, Martine et Eric, ainsi que leur famille



Avis public

La Corporation Hearst Connect propose l'installation de deux tours autoportantes de 45.7 mètres dans la région de Hallébourg et Mattice afin d'améliorer la connectivité haut débit, la capacité du réseau et la fiabilité. Les tours proposées remplaceront les structures existantes actuellement situées sur les sites, augmentant la hauteur de 16.5 mètres. Les antennes situées sur les nouvelles structures assureront la communication de site à site ainsi que la distribution des signaux dans ses régions.

Adresse et coordonnées géographiques : 28, chemin Jacques, Hallébourg (Latitude : 49.666860, Longitude : -83.511209) et 226 avenue Balmoral, Mattice (Latitude : 49.611843, Longitude : -83.264876)

Cette installation est assujettie au processus de consultation publique par ISÉD.

Toute personne est invitée à soumettre ses commentaires, questions ou préoccupations par écrit au plus tard le 30 avril 2026 avant 16h30.

Les commentaires doivent être adressés à :

Josianne Couture, Directrice générale

La Corporation Hearst Connect

S.P. 5000, Hearst, Ontario, POL 1N0

dg@hearstconnect.com



RADIO DE L'ÉPINETTE NOIRE INC.
CINN-FM 91,1 – TA RADIO
POSTE : ANIMATEUR/ANIMATRICE
(emploi étudiant été 2026)

Les Médias de l'épinette noire Inc. (radio communautaire CINN FM 91,1 et le journal Le Nord) diffusent une programmation qui reflète l'identité des 12 000 franco-ontarien(ne)s de la région de Hearst et de ses localités environnantes. La station de radio CINN offre un espace de rassemblement radiophonique afin de favoriser l'épanouissement et le mieux-être des citoyens de tous âges issus des collectivités francophones qu'elle dessert dans le rayon de Constance Lake à Opatatika.

La station radiophonique CINN est présentement à la recherche d'un animateur/animatrice (étudiant d'été 2026).

Sous la direction du directeur général, la personne choisie devra assumer les responsabilités suivantes :

Principales tâches et responsabilités :

- ❖ solliciter et collaborer avec les personnes et organismes du milieu en vue de préparer et coanimer des émissions
- ❖ responsable d'animer une émission selon la grille horaire
- ❖ responsable de la recherche et de la documentation pour étoffer son matériel d'intervention
- ❖ doit se rendre disponible selon les horaires de travail à enregistrer les annonces publicitaires
- ❖ doit faire les contacts nécessaires pour les entrevues
- ❖ toutes autres tâches connexes

Formation et scolarité :

- ❖ Formation postsecondaire ou dans un domaine connexe et/ou expérience jugée pertinente.

Compétences et connaissances

- ❖ excellente connaissance de la langue française parlée et écrite
- ❖ bonne diction
- ❖ capacité à travailler en équipe
- ❖ à l'affût de l'actualité

Condition : Le candidat ou la candidate doit être admissible aux conditions d'embauche du programme Jeunesse Canada au Travail (JCT).

Durée de l'emploi : 35 heures / semaine, pour la période débutant aux alentours du lundi 20 avril au vendredi 14 août 2026. La langue de travail est le français.

Lieu de travail : Hearst, Ontario

Horaire de travail habituel : du lundi au vendredi 8 h à 17 h (35 heures/semaine)

Rémunération : Le salaire est de 20 \$/heure, selon le financement reçu.

Veillez transmettre votre curriculum vitae le plus tôt possible à l'attention de Julie Pelletier, directrice générale adjointe, par courriel : juliepelletier@hearstmedias.ca

Seules les personnes sélectionnées seront contactées.



LES MÉDIAS DE L'ÉPINETTE NOIRE EXPRIMENT LEURS
CONDOLÉANCES AUX FAMILLES ET AMIS DES DÉFUNTS.



Poste : Direction générale (DG)

Organisation : Hôpital Notre-Dame Hospital (Hearst)

Aperçu :

L'Hôpital Notre-Dame, situé à Hearst en Ontario, recherche une personne dynamique, bienveillante et visionnaire pour le poste de Direction générale (DG). En tant que DG, vous jouerez un rôle essentiel dans l'orientation stratégique de l'hôpital, en veillant à la prestation de services de santé de haute qualité et en favorisant une culture d'excellence, sous la direction du conseil d'administration.

Responsabilités :

- Exercer un leadership visionnaire pour guider l'hôpital dans l'accomplissement de sa mission et de ses objectifs.
- Collaborer avec le conseil d'administration, le personnel médical et d'autres parties prenantes pour élaborer et mettre en œuvre le plan stratégique.
- Appuyer et inspirer une équipe diversifiée de professionnels de la santé, favorisant un environnement de travail positif et collaboratif.
- Assurer la prestation efficace des services de santé.
- Encourager une culture d'innovation et d'amélioration continue et de soins centrés sur le patient.
- Établir et maintenir des relations solides avec les partenaires communautaires, les organismes gouvernementaux et les organisations de soins de santé.
- Assurer la conformité aux exigences réglementaires et aux normes de qualité.
- S'assurer de l'utilisation optimale des ressources humaines, financières, matérielles et physiques.
- Prendre des mesures immédiates et fermes lorsqu'il s'agit de questions sensibles, en veillant à ce que les décisions soient prises rapidement, de manière appropriée et en conformité avec les politiques organisationnelles.
- Faire preuve d'un jugement d'affaires solide en toute circonstance, en s'assurant que les décisions privilégient la sécurité, le professionnalisme, la responsabilité financière et les normes éthiques.

Profil recherché :

- Formation universitaire de premier cycle en administration des affaires, en commerce ou domaine connexe.
- Expérience d'au moins 5 ans dans un rôle de direction.
- Expérience de travail dans le milieu de la santé est un atout.
- Solides compétences en leadership.
- Excellentes compétences interpersonnelles et communicationnelles
- Maîtrise du français et de l'anglais, à l'oral et à l'écrit.
- Connaissance du cadre réglementaire, des politiques et des meilleures pratiques en matière de santé est souhaitable.
- Capacité démontrée à établir et à maintenir des relations efficaces avec les parties prenantes.

Les personnes intéressées doivent soumettre leur curriculum vitae, accompagné d'une lettre de motivation rédigée en **français**, à ceojob@ndh.on.ca avant 16 h le vendredi 10 avril 2026.

Lieu de travail : Hearst, Ontario

Date d'entrée en fonction : juillet 2026

Salaire : 171 659 \$ – 190 067 \$, plus une gamme d'avantages sociaux compétitifs et généreux ainsi qu'un régime de retraite.

Joignez-vous à nous pour contribuer de façon significative à l'amélioration des soins de santé dans la région de Hearst et au rayonnement de l'Hôpital Notre-Dame, tout en participant à l'enrichissement de la qualité de vie de nos communautés.

Note : Nous encourageons les candidatures de personnes de tous horizons et expériences. L'Hôpital Notre-Dame Hospital (Hearst) est un employeur qui promeut l'égalité des chances. À noter que l'hôpital est désigné pour la prestation des services en français.

T 705-362-4291 | F 705-372-2923

1405 rue Edward Street | C.P./P.O. Box 8000
Hearst, ON P0L 1N0

www.ndh.on.ca

Agréé par Agrément Canada
Accredited by Accreditation Canada

LES P'TITES ANNONCES

LOGEMENTS

APPARTEMENT (garçonnière)
chauffé, éclairé, laveuse et sècheuse incluses. Pour personne seule, mature; avec stationnement, au 709 rue Alexandra **705 362-5690**

ESPACE À LOUER

5 BUREAUX SUR 2 ÉTAGES, une salle de bain. 931 rue George, Hearst ON P0L 1N0 **705 372-1932**



**LE NORD,
CHAQUE JEUDI
DANS VOTRE BOÎTE
COURRIEL :**

www.lenord.ca/abonnez-vous

Ou scannez le code QR :

**VOUS DÉSIREZ
VOUS EXPRIMER
SUR UN SUJET
D'ACTUALITÉ?
ÉCRIVEZ UNE
LETTRE À
L'ÉDITEUR ET
ENVOYEZ-LÀ
PAR COURRIEL AU
INFO@HEARSTMEDIAS.CA OU
PAR LA POSTE AU
1004, RUE PRINCE
C.P. 2648
HEARST
ONTARIO
P0L 1N0**

Le rêve se poursuit pour Maxim Grondin

À l'époque où il avait été repêché dans la Ligue junior de l'Ontario, Maxim Grondin réalisait que les choses changent très rapidement au hockey. La gloire, les déceptions, les blessures, les échanges : tout se bouscule à un train d'enfer. On est alors encore adolescent et on doit composer avec des situations d'adulte.

Par Guy Morin

Maxim Grondin a survécu à tout cela avec brio. Après deux saisons et demie passées chez le Spirit de Saginaw, Grondin est échangé aux Petes de Peterborough. Il accueille cette transaction, ce nouveau défi avec une ouverture d'esprit. C'est une nouvelle occasion de se faire valoir, de s'imposer. Maxim connaîtra sa meilleure saison junior avec les Petes.

Ignoré au repêchage de la ligue nationale après sa carrière junior, Maxim ne désespère pas. En 2021, il s'inscrit à l'Université d'Ottawa et va évoluer pour les Gee Gees de l'endroit pendant les cinq saisons suivantes. En 2024-2025, l'édition des Gee Gees remporte le premier championnat universitaire canadien de son histoire et Maxim en fait partie.

«J'ai été limité à sept matchs pendant la saison en raison d'une opération majeure à l'épaule, mais je fais tout de même partie de l'histoire de cette conquête. J'ai joué pendant deux saisons avec une orthèse, mais là le médecin ne m'a pas donné le choix.»

Questionné à savoir s'il avait perdu espoir de pouvoir jouer au hockey après l'opération, Maxim affirme que non. «Le chirurgien m'a garanti que j'allais me rétablir à 100 %.»

Grondin a d'ailleurs vécu sa meilleure saison cette année,



Photo de courtoisie

amassant 30 points en 28 matchs. En entrevue au Fanatique il y a quelques années, le hockeyeur de Hearst avouait vouloir poursuivre sa carrière en Europe où ailleurs si l'occasion se présentait et qu'il évaluerait ses options le moment venu.

Et c'est ici que l'histoire devient encore plus intéressante. Dans les dernières semaines de sa saison, Maxim Grondin est convoité par une douzaine d'équipes, dont plusieurs de la Ligue de la côte est américaine (ECHL).

«J'ai évalué mes options et je voulais me joindre à une équipe où il fait chaud, où j'aurais une réelle opportunité et où l'équipe allait participer aux séries!»

Grondin optera finalement pour les Gladiators d'Atlanta, avec l'aide

d'un agent pour l'aider à faire un choix éclairé. Tout porte à croire qu'il a fait le bon choix; il a un impact immédiat et gagne la confiance de son entraîneur. En trois parties seulement, il va récolter un but et deux mentions d'aide en plus de livrer un furieux combat. «C'est incroyable comme *feeling*. De s'intégrer rapidement comme ça, de produire et de voir l'impact sur les partisans.»

Avant son troisième match,

Grondin reçoit un message de son agent. «Si tu performs bien ce soir, j'aurai peut-être de bonnes nouvelles pour toi, certaines équipes de la Ligue américaine t'épient.»

Maxim connaît un fort match, avec deux points. Il reçoit alors un appel : «Prépare tes valises, prends un Uber et dirige-toi à l'aéroport, le Crunch de Syracuse (l'équipe-école du Lightning de Tampa Bay) t'offre un essai.»

«Disons que par la suite ce fût un 24 h assez mouvementé. De un, l'aéroport d'Atlanta est assez grandiose merci et par la suite j'ai raté deux vols à cause d'une trop longue file d'attente (gracieuseté des coupures de M. Trump) et un vol trop chargé. Me suis finalement rendu et là je pratique avec l'équipe depuis mardi, le 17. Il y a beaucoup de talent ici et je n'ai pas été en uniforme à date, mais je continue de travailler fort pour m'assurer d'être prêt lorsqu'on me fera signe.»

L'athlète de 6'4" et 220 lb assure que l'entraîneur Joël Bouchard est un excellent communicateur et motivateur. Il l'aide à peaufiner son jeu et sa préparation. Grondin se dit en excellente forme et anticipe vivement être lancé dans la mêlée avec les grands!

Le M18 s'incline en demi-finale

Par Guy Morin

Le HLK de Félix Morissette disputait ses séries de fin de saison du côté de Timmins le weekend dernier et malheureusement l'équipe s'est inclinée en demi-finale. Les choses se sont très bien déroulées durant la ronde préliminaire, remportant trois de ses quatre parties.

Lors du premier match, le HLK n'a fait qu'une bouchée des Stingers d'Iroquois Falls, défaisant facilement ces derniers par la marque de 8 à 1. John Wesley et Jacob Boulanger ont inscrit deux buts chacun puis Antoine Boissonneault, Jessy Couture, Jacob Deschamps et Mathias O'Connor ont complété la marque.

Match numéro deux : le Rouge et Noir l'a à nouveau remporté assez aisément 6 à 1 devant les Cubs de Schumacher. Jacob Deschamps (2x), John Wesley, Antoine Boissonneault, Miguel Duquette et Mathias O'Connor ont

inscrit les buts des vainqueurs.

Face aux Gold Kings de South Porcupine dans le match numéro trois, le HLK a baissé pavillon 5 à 3. Jacob Deschamps (2x) et Antoine Boissonneault ont inscrit les buts dans le camp des perdants. Le HLK a vite retrouvé le sentier de la victoire en l'emportant 4 à 2 sur les North Stars de Timmins dans son dernier match préliminaire. Antoine Boissonneault, Hugo Silva, Jessy Couture et Jacob Boulanger ont donné la victoire au Rouge et Noir.

En demi-finale dimanche, le HLK avait à nouveau rendez-vous avec les North Stars. Les hommes de Félix Morissette ont frappé un nid de poule majeur en début de match, accordant trois buts rapides à l'adversaire. Le HLK n'a jamais réussi à se mettre en marche, s'inclinant finalement par la marque de 5 à 2.

Le HLK sera de nouveau à Timmins ce weekend pour y disputer son tournoi NOHA.



Passez à la deuxième ronde!

LORS DE MATCHS À L'EXTÉRIEUR DE LA VILLE



Venez visionner la partie au Bar Ô Lounge



Une première pour les Aigles de St-Louis

L'école St-Louis a fait vivre une expérience mémorable à 32 étudiantes et étudiants plus tôt cette semaine en envoyant deux équipes de hockey mixtes d'élèves de 7^e et 8^e année pour participer à un tournoi à Sudbury.

Par Guy Morin

«C'était la première, mais sûrement pas la dernière fois que l'École St-Louis y participe», de dire l'une des accompagnatrices du groupe, Sylvie Hoff.

«Les jeunes ont su s'adapter et se débrouiller sans parents pour quelques jours. Elles et ils se sont très bien comportés.»

Mardi, les deux équipes ont subi la défaite à leurs deux matchs. Mercredi, elles ont inversé les jeux en remportant toutes deux leurs deux matchs.

Le groupe d'accompagnateurs s'est dit très reconnaissant envers les nombreux commanditaires et participants aux différentes levées de fonds qui ont permis à ces 32 jeunes de vivre cette mémorable expérience.



Photos de courtoisie

Un parent qui désire demeurer sous le couvert de l'anonymat tenait à envoyer le message suivant.

«Les élèves ont eu la chance de pouvoir compter sur Mme Tania Villeneuve, Mme Sylvie Hoff et Mme Marie-Claude Gagnon pour tout le travail effectué en coulisse

afin de rendre leur participation au tournoi possible. Mme Tania et Mme Sylvie ont également fait un travail remarquable tout au long du tournoi, en veillant à ce que les élèves vivent une expérience positive et mémorable — un souvenir qu'ils garderont longtemps.»

Les Nordiks reviennent grandis du championnat provincial

L'équipe de hockey masculin de l'École secondaire catholique de Hearst participait au championnat provincial tenu à Belleville plutôt cette semaine. Les Nordiks ont été défaits à chacune de leurs trois parties, mais n'avaient pas d'objectif précis; l'équipe était très réaliste avant son départ.

Par Guy Morin

Dans le premier affrontement face au Holy Trinity Secondary School, les Nordiks ont baissé pavillon 7 à 4. Jessy Couture (2x), Antoine Boissonneault et Jacob Boulanger ont inscrit les filets des verts.

Le second match fut à sens unique en faveur du St. Michael Catholic Secondary School. Victoire de 10 à 2 pour l'adversaire. Seuls Mathias O'Connor et Jacob Deschamps ont

réussi à déjouer le gardien adverse. Dans le troisième et dernier match mercredi matin, les Nordiks ont subi une défaite de 7 à 1 aux mains du St. Mary Catholic Secondary School. Jessy Couture a évité le jeu blanc pour les Hearstéens en toute fin de match alors que l'adversaire menait 7 à 0.

Les entraîneurs n'avaient que de bons mots à l'endroit de leur groupe. «On se doit de mettre les choses en perspective : l'OFSAA rassemble

les 16 meilleures équipes de la province. Pour une école comme la nôtre qui compte seulement 211 élèves, se mesurer à des bassins de 1400 jeunes c'est déjà un exploit en soi. Nos joueurs de calibre Maison et A ont rivalisé avec des joueurs de niveau AAA sans jamais baisser les bras. On est venus ici pour l'expérience, mais nos jeunes nous ont impressionnés, surtout en marquant le premier but du tournoi contre l'une des plus grandes puissances. C'était notre meilleure performance de l'année. Sur la glace, l'effort a été total. Nos gardiens ont fait un travail incroyable en multipliant les arrêts remarquables lors des moments critiques. Jouer un tournoi complet à seulement quatre défenseurs n'est vraiment pas facile, mais les gars se sont retroussés les manches et ne se sont jamais plaints. Malgré les résultats, l'esprit d'équipe et le



moral sont restés au beau fixe. Au-delà du hockey, nous sommes extrêmement fiers de leur comportement hors glace. Nous avons un groupe de jeunes hommes exceptionnels qui ont fièrement représenté notre école et notre conseil scolaire. Notre ville peut être très fière de ces gars; ils ont démontré une maturité et une classe exemplaires tout au long du séjour. Ils ont prouvé que la taille de l'école ne définit pas la grandeur du cœur.»



Photos de courtoisie

La saison du HLK M11 prend fin

Le HLK M11 était du côté de Wawa le weekend dernier pour son tournoi NOHA. La troupe de Jonas Norrie s'est bien battue, mais elle a dû s'avouer vaincue à ses quatre sorties par des marques très serrées.

Par Guy Morin

Vendredi, le HLK a tout d'abord subi une défaite 2 à 1 aux mains des Travellers de Wawa. Dallas Sauder a inscrit l'unique filet du Rouge et Noir.

Lors du match numéro deux, Ryan Champagne a marqué le but de Hearst dans une défaite de 3 à 1 face aux North Shore Thundercats d'Elliot Lake.

Samedi matin, le HLK a à nouveau subi une défaite serrée de 2 à 1 devant les Panthers de Manitoulin. Seul Olivier Lemieux est parvenu à déjouer le gardien adverse dans le camp du Rouge et Noir.

Et finalement, dans ce qui allait s'avérer le dernier match de la saison des petits HLK, ces derniers ont subi une défaite de 5 à 4 devant les Crushers de Cochrane. Ryan Champagne et Cedrik Lehoux ont inscrit deux buts chacun dans la



Photo de courtoisie

défaite.

Les matchs ont tous été très serrés, mais l'attaque du HLK a été muselée à en juger par les pointages. «On méritait mieux comme équipe», de dire Jonas Norrie. «Les jeunes ont travaillé sans relâche, mais la chance n'était tout simplement pas de notre côté.»

Jonas Norrie tenait également à

adresser quelques mots à son groupe pour clore la saison. «Avec cette saison qui prend fin, j'aimerais prendre un moment pour vous remercier tous et chacun.»

«À nos joueurs : votre acharnement, travail d'équipe et amour pour le sport a rendu cette saison très spéciale. Ce fut incroyable de vous voir progresser, gagner en confiance et

développer vos amitiés sur et hors glace. Mais le plus important c'est que vous avez démontré de la classe et une attitude positive toute la saison.

«À nos parents : merci pour votre soutien, votre engagement et vos encouragements. Les voyages tôt le matin et vos encouragements via les gradins ont rendu cette saison mémorable pour tous.»

«À notre groupe d'entraîneurs : votre dévouement, temps et passion à développer ces jeunes ne passe pas inaperçu. Vous avez grandement aidé à rendre ces jeunes de meilleurs joueurs, coéquipiers et individus.»

«Cette saison fut plus que des victoires et des défaites. C'en fut une où on a grandi et créé des souvenirs. Nous sommes fiers de ce que le groupe a accompli et comment il s'est comporté toute la saison.»

«Merci pour la saison fantastique. Bon entresaison à tous et au plaisir de vous retrouver l'an prochain.»

Coach Norrie

Le HLK M15 atteint la demi-finale

Par Guy Morin

L'équipe dirigée par Steve Gosselin était l'hôte du tournoi NOHA le weekend dernier et elle a bien fait malgré une saison en dents de scie. Contre toute attente, le HLK a remporté son premier match en surprenant les Eskimos d'Iroquois Falls 4 à 3. Après une première période sans but, Jaylen Shaganash a inscrit deux buts dans les trente premières secondes de la deuxième période pour donner les devants aux siens. Les Eskimos ont réduit l'écart en fin de période,

mais Shaganash a complété son tour du chapeau en troisième.

Après que les Eskimos aient à nouveau réduit l'écart quelques instants plus tard, Maxe Gosselin a inscrit le but de la victoire avec moins de cinq minutes à faire au match. Les Eskimos ont compté un troisième but avec 3:30 à faire à la rencontre, mais le HLK a su maintenir son avance jusqu'à la toute fin.

En après-midi vendredi, le HLK se frottait aux Northshore Thundercats d'Elliot Lake. Maxe Gosselin, Samuel Lemieux et Malik Picard

avaient donné les devants 3 à 2 aux leurs après deux périodes, mais les Thundercats ont inscrit deux buts sans riposte en l'espace d'une minute en troisième pour finalement l'emporter 4 à 3.

Samedi, le Rouge et Noir affrontait tout d'abord le Sting de West Nipissing. À égalité 2 à 2 après deux périodes, le HLK a vu le Sting inscrire deux buts en troisième contre un seul. Résultat, autre défaite par un but pour les patineurs de Hearst. Samuel Lemieux, Maxe Gosselin et Clément Sigouin ont déjoué le gardien adverse dans la défaite.

En soirée, le Rouge et Noir se devait de l'emporter pour espérer atteindre la demi-finale de dimanche. Pour ce faire, il fallait que les hommes de Steve Gosselin puissent vaincre leur rival de tout l'hiver, les Crushers de Cochrane. Le HLK a entamé le match en lion, prenant une avance de 4 à 1 après une période de jeu. Spencer Trépanier, Jaylen Shaganash, Vincent Bourque et Maxe Gosselin ont donné les devants aux Hearstéens. Presque l'hécatombe en deuxième période. Après qu'Allen Richard ait porté l'avance des siens à quatre buts après seulement neuf secondes

de jeu, les Crushers ont amorcé une remontée, marquant cinq buts sans riposte pour prendre les devants 6 à 5 après deux périodes. En troisième période, Samuel Lemieux a tout d'abord nivelé la marque à la quatrième minute puis Spencer Trépanier a donné la victoire aux siens avec un peu plus de trois minutes à faire au match. Le HLK a finalement remporté ce match très offensif par la marque de 7 à 6. Dans le camp des Crushers, Theo Byers a inscrit cinq des six buts des siens.

Vaincu de justesse par les Northshore Thundercats d'Elliot Lake vendredi, le HLK avait de nouveau rendez-vous avec eux dimanche matin. Cette fois, le Rouge et Noir n'a jamais été dans le coup. Les visiteurs ont marqué dès la douzième seconde du début du match et n'ont jamais regardé en arrière par la suite, prenant une avance de 6 à 0 après deux périodes de jeu. Maxe Gosselin et Spencer Trépanier ont évité le blanchissage pour le Rouge et Noir en troisième, avant que les Thundercats n'ajoutent un septième filet.

Malgré cette cuisante défaite, le HLK aura réalisé son objectif d'atteindre les demi-finales en fin de saison!



AU MOINS 2 000 \$ EN PRIX À GAGNER!

Ligne simple : 200 \$ (les 4 coins ne comptent pas)

Lettre X : 300 \$

Première carte pleine : 1 000 \$

Deuxième carte pleine : 500 \$

CINN911.com

**SAMEDI
11 h**





SUIVEZ GILLES PÉLOQUIN DANS LE JOURNAL LE NORD TOUS LES JEUDIS

Bilan de la dernière semaine, statistiques, commentaires de l'entraîneur et analyses

FAITES PARTIE DE LA GANG, TOUS DERRIÈRE LES JACKS!



La série quart de finale 4 de 7 des Lumberjacks contre Espanola dans la LHJNO

Par Gilles Péloquin

SAVIEZ-VOUS QUE?

-L'Orange et Noir a présenté une fiche de 19-6-0-1 à domicile cette saison et de 17-7-0-2 sur les glaces adverses en 52 rencontres. Espanola pendant ce temps affichait un dossier à domicile de 15-9-1-1 et à l'extérieur de 12-12-0-2. C'est également la première fois en 145 jours que les deux clubs s'affrontent depuis une importante transaction en décembre dernier qui a vu Espanola céder trois joueurs de renom, les attaquants Cameron Menard et Luc Warner, ainsi que le gardien de but Jack Helkie, aux Lumberjacks en échange de trois indemnités de développement de joueurs.

-Les contributions du capitaine et vétéran centre Mathieu Comeau, auteur de 102 points, ont fait en sorte qu'il a dominé le classement des pointeurs de la ligue. Il a également terminé meilleur passeur avec 69 passes décisives. Les 316 points de Comeau en saison régulière le

placent au huitième rang de l'histoire de la LHJNO.

-Julien Trudel, à sa troisième saison complète à la ligne bleue des Jacks a mené l'attaque avec une récolte de 36 points cette saison, un sommet personnel, avec 10 buts et 26 passes.

-Le gardien Jack Helkie, en 15 matchs avec les Lumberjacks, a obtenu une fiche de 9-4-1-0, une moyenne de buts alloués de 3,36 et un pourcentage d'arrêts de 0,915 et trois jeux blancs.

-William Stonehouse a présenté une fiche de 9-4-0-0 en 14 matchs. Sa moyenne de buts alloués était de 3,18 et son pourcentage d'arrêts de 0,911. Stonehouse a également réalisé un blanchissage. Il a remporté six de ses huit derniers départs.

-Les entraîneurs-chefs de cette série quart de finale sont messieurs Guy Losier (36 victoires en 52 parties) pour les Jacks et Jason Rapcewicz (27 victoires en 52 parties) pour les Paper Kings.

LES JACKS SONT IMBATTABLES quand ils mènent dans un match

cette saison. Après avoir ouvert le pointage dans une joute, les Lumberjacks ont affiché un bilan de 27 victoires, quatre défaites et un match nul. Ils étaient quasiment imbattables quand ils menaient après la première période de jeu, avec une impressionnante fiche de 24 victoires, zéro défaite et un match nul. Les Jacks étaient encore plus performants après 40 minutes de jeu, avec un bilan de 31 victoires, zéro défaite et un match nul.

La troupe de Guy Losier a terminé cinquième du circuit Mazzuca en avantage numérique avec un taux de réussite de 23,9 % et septième en infériorité numérique avec un taux de 76,1 % cette saison. En avantage numérique, les Paper Kings se sont classés sixièmes de la ligue avec un taux de réussite de 21,4 % et ont inscrit 61 buts en supériorité numérique. Ils ont terminé troisièmes au classement général en infériorité numérique avec un taux de réussite de 82,6 % et ont récolté le deuxième plus grand nombre de buts en désavantage numérique de la ligue : 18.

LES PAPER KINGS LES PLUS PUNIS...

Parmi les 11 clubs du circuit Mazzuca, Espanola a été l'équipe dominante en termes de minutes de pénalité, avec 841. Ils ont subi l'infériorité numérique à 281 reprises cette saison, un sommet dans la ligue, et ont concédé 64 buts en avantage numérique. Après la victoire d'Espanola 8 à 2 lors de leur première rencontre de la saison le weekend d'ouverture en septembre dernier, l'Orange et Noir a enchaîné trois victoires consécutives pour remporter le titre de la saison (3V-1D). L'équipe locale a aussi triomphé dans ses deux premiers matchs de séries 2026 et a maintenant cinq victoires de suite sur Espanola cette saison régulière et les séries.

Tous les matchs éliminatoires de la LHJNO, dont ceux des Lumberjacks, sont diffusés en ligne via le partenaire de diffusion officiel sur FLOHockey.tv. Également, vous pouvez suivre vos Jacks sur la route en séries 2026, au bar Ô Lounge de la Légion de Hearst. C'est à ne pas manquer, FANS de l'Orange et Noir!



Photo : Lumberjacks/web

MATHIEU COMEAU des Jacks, deuxième étoile de la première semaine des séries 2026

La Ligue de hockey junior du Nord de l'Ontario a annoncé ce lundi que les attaquants Logan Stawizynski (Soo Eagles) et Mathieu Comeau (Lumberjacks de Hearst), ainsi que le gardien de but Iain Wintle (Cubs de Sudbury) ont été nommés les trois premières étoiles de la semaine n° 1 des séries éliminatoires 2026, pour la période se terminant le dimanche 22 mars.

Par Gilles Péloquin

PREMIÈRE ÉTOILE

Logan Stawizynski, attaquant des Eagles – En aidant Sault Ste. Marie à se rendre à Powassan et à remporter les deux premiers matchs de leur série au meilleur de sept à l'extérieur, Stawizynski a mené l'attaque des Eagles. Lors du premier match, le jeune homme de 19 ans, originaire de Fenton au Missouri, a inscrit le premier but de la série et a ajouté une passe décisive par la suite, contribuant ainsi à la victoire de 7-4. Puis, il a récolté trois autres passes décisives, dont une en avantage numérique et une autre alors que Sault Ste. Marie était en infériorité numérique, lors du triomphe de 6-1 au deuxième match. Arrivé chez les Eagles après avoir passé six saisons dans le système CarShield AAA, Stawizynski a presque maintenu une moyenne d'un point par

match lors de sa première campagne dans la LHJNO, avec 45 points en 48 matchs (23 buts et 22 passes).

DEUXIÈME ÉTOILE

Mathieu Comeau, attaquant des Lumberjacks de Hearst – Continuant là où il s'était arrêté en saison régulière, le capitaine de l'Orange et Noir a accumulé sept points au cours du weekend, un sommet dans la ligue, alors que les Lumberjacks ont remporté les deux premiers matchs contre Espanola pour commencer leurs séries éliminatoires.

Mathieu Comeau, âgé de 20 ans, a marqué un but et a offert une passe décisive pour un autre lors de la première victoire de son équipe locale, puis a accumulé cinq points supplémentaires, dont deux buts, alors que les Jacks ont blanchi les Paper Kings au deuxième match. Ancien joueur des Kapuskasing Flyers de la Great North U18



L'attaquant vedette des Lumberjacks, Mathieu Comeau, a été honoré avant le 1^{er} match des séries à Hearst par messieurs Éric Buteau et Patrick Vaillancourt de l'organisation locale pour ses 102 points et 69 aides en saison régulière 2025-2026.

Hockey League, Comeau compte 49 points en séries éliminatoires de la LHJNO en autant de matchs, ayant trouvé le fond du filet à 22 reprises et distribué des passes décisives à 27 reprises.

TROISIÈME ÉTOILE

Iain Wintle, gardien des Cubs de Sudbury – Enregistrant ses deux premières victoires en séries éliminatoires de la LHJNO, Wintle a été constant alors que Sudbury a pris une avance de deux matchs sur Kirkland Lake pour commencer leur série quatre de sept. Lors de sa dernière saison de hockey junior A, ce gardien, originaire de Bowmanville en Ontario, n'a concédé qu'un seul filet en avantage numérique en fin de match par rencontre, affichant la meilleure moyenne de buts alloués de la ligue (1,00) ainsi qu'un excellent pourcentage d'arrêts, soit 0,961, également le meilleur. Ayant évolué auparavant au niveau AAA avec les Wildcats de Whitby et les Toros de Clarington, Wintle est invaincu en temps réglementaire avec les Cubs depuis son arrivée début décembre. Son bilan est de 11 victoires, zéro défaite, un match nul et deux défaites en prolongation.

Le défenseur William Pâquet de l'Orange et Noir à l'honneur

Le défenseur William Pâquet termine sa dernière année de hockey junior A avec ces présentes séries éliminatoires. Le n° 71 des Jacks a également contribué avec 31 points, grâce à quatre buts et 27 passes en seulement 30 parties dans la LHJNO en 2025-2026. Pendant trois saisons avec les Jacks, il aura joué en saisons régulières dans 109 parties totalisant 78 points, dont 14 buts et 64 mentions d'aides. En séries éliminatoires, il a joué 23 matchs (au 23 mars 2026), obtenant une fiche de 19 points, dont cinq buts et 14 aides.

Par Gilles Péloquin

Il a d'ailleurs été honoré avant le match de vendredi soir dernier au Centre récréatif Claude-Larose par le comité de direction des Lumberjacks et il a pris la photo avec son père, Steve Rancourt et sa plaque honorifique.

La direction des Lumberjacks a

d'ailleurs publié à quelques heures des séries vendredi dernier, sur son site Internet et aussi Facebook, un vibrant message pour ses finissants de cette saison : William Pâquet, Quinn Gavin-White, Dylan Garvin, Ty McKay, Chase Thompson et Mathieu Comeau, notamment.

«Quel parcours incroyable! Alors

que vous terminez votre dernière année de hockey junior A, nous tenons à vous féliciter pour votre dévouement, votre persévérance et votre passion pour le sport. Les matins tôt, les longs voyages, les matchs intenses et les souvenirs inoubliables ont fait de vous non seulement de meilleurs joueurs, mais aussi des leaders et des coéquipiers exemplaires.

Vous avez représenté les Lumberjacks de Hearst et la communauté avec fierté, et tous vos efforts n'ont pas passé inaperçus. Peu importe où la vie vous mènera — que ce soit pour poursuivre votre carrière au hockey, continuer vos études ou



William Pâquet, n° 71, honoré par la direction de l'équipe, avec Steve Rancourt

entreprendre un nouveau défi —, nous savons que vous apporterez la même détermination et le même cœur que vous avez démontrés sur la glace.

Merci pour ces beaux souvenirs et félicitations pour une carrière junior A exceptionnelle!

Félicitations à nos finissants du junior A!»

DEVENEZ MEMBRE DES MÉDIAS DE L'ÉPINETTE NOIRE!

**1004, rue Prince
705 372-1011**

LES
Médias
de l'épinette noire

Les lauréats 2025-2026 dans la LHJNO connus : l'année de MATHIEU COMEAU

La Ligue de hockey junior du Nord de l'Ontario a annoncé ce mardi les lauréats de ses prix individuels et d'équipe pour leurs contributions respectives au cours de la saison régulière 2025-2026. Le trophée Carlo Cattarello, qui récompense le joueur le plus utile du circuit, a été remporté par Mathieu Comeau des Lumberjacks. Il a également remporté le trophée commémoratif Jimmy Connors en tant que meilleur marqueur de la ligue et a été nommé membre de la première équipe d'étoiles du circuit Mazzuca.

Par Gilles Péloquin

Voici la liste des lauréats des prix de la LHJNO par les joueurs et dirigeants de VOS LUMBERJACKS pour la saison 2025-2026.

Trophée Carlo Cattarello – Joueur le plus utile : Mathieu Comeau, Lumberjacks de Hearst. Meilleur pointeur de la ligue avec 102 points en 52 matchs. Meilleur passeur (69 passes) et sixième meilleur buteur (33 buts). A égalité au premier rang de la NOJHL pour les buts gagnants (8). A connu une séquence de 19 matchs consécutifs avec au moins un point, égalant ainsi la plus longue séquence de la saison. Nommé dans la première équipe d'étoiles de la ligue. Huitième meilleur pointeur de l'histoire de la NOJHL avec

316 points (111 buts et 206 passes). Ses 262 matchs en carrière représentent le deuxième plus grand nombre de matchs joués dans l'histoire de la ligue.

Trophée Gilles Laperrière – Joueur ayant le plus progressé : Ty McKay, des Lumberjacks. A progressé de 51 points par rapport à la saison 2024-2025. A récolté 71 points en 52 matchs cette saison. A réalisé sa meilleure saison en carrière avec 33 buts et 38 passes. A terminé au 11^e rang des meilleurs marqueurs de la ligue. A partagé la sixième place pour les buts gagnants (6).

Trophée commémoratif Jimmy Connors – Meilleur marqueur de la LHJNO : Mathieu Comeau, des Lumberjacks. Meilleur pointeur de la ligue avec 102 points (33 buts et 69 passes).

Trophée Joe Drago – Directeur de l'année de la LHJNO : Jonathan Blier, des Lumberjacks. Joue un rôle essentiel dans l'élaboration du calendrier de la saison régulière de la ligue chaque année, tout en gérant l'ensemble de sa logistique. Il demeure un acteur clé des opérations de la NOJHL, siégeant à de nombreux comités et travaillant en étroite collaboration avec chacun des clubs membres, tout en continuant d'exercer ses fonctions de directeur d'école secondaire.

Première équipe d'étoiles – Au poste de centre : Mathieu Comeau, des Lumberjacks. Meilleur pointeur de la ligue avec 102 points en 52 matchs. Meilleur passeur (69 passes) et sixième meilleur buteur (33 buts). À égalité en tête de la NOJHL pour les

buts gagnants (8). A connu une séquence de 19 matchs consécutifs avec au moins un point, égalant ainsi la plus longue séquence de la saison. Nommé joueur par excellence de la LHJNO et membre de la première équipe d'étoiles de la ligue. Huitième meilleur pointeur de l'histoire de la LHJNO avec 316 points (111 buts et 206 passes). Ses 262 matchs en carrière représentent le deuxième plus grand nombre de matchs joués dans l'histoire de la ligue.

Deuxième équipe d'étoiles – Attaquant : Cameron Menard, des Lumberjacks. Meilleur buteur du circuit Mazzuca cette saison (45 buts). Quatrième meilleur pointeur de la



Cameron Menard avec messieurs Éric Buteau et Patrick Vaillancourt de l'organisation locale

L'équipe des Vikings d'Elliot Lake reviendra dans la LHJNO en septembre prochain

La Ligue de hockey junior du Nord de l'Ontario et son conseil des gouverneurs ont annoncé, avec effet immédiat, la réintégration de la franchise des Vikings d'Elliot Lake, qui retourneront sur la glace pour la saison 2026-2027. Cela coïncide avec la réouverture prévue cet été du Rogers Arena, le stade du club.

Par Gilles Péloquin

Elliot Lake fait son retour dans la NOJHL après une absence d'un an et demi, due à la fermeture de l'aréna pour de longs travaux de réparation et de rénovation, qui seront terminés au cours des prochains mois. «C'est une excellente nouvelle non seulement pour les Vikings et la NOJHL, mais aussi pour toute la communauté d'Elliot Lake, qui a persévéré pendant une longue période, alors que les réparations et la reconstruction de l'aréna Rogers ont été menées avec acharnement», a déclaré Robert Mazzuca, commissaire de la ligue.

«Elliot Lake ayant une longue et riche histoire au sein de la LHJNO, nous avons hâte d'accueillir à nouveau les Vikings sur la glace la saison prochaine», a ajouté Mazzuca. Pour sa part, le président de l'équipe des

Vikings, Jef Jarmovitch, a déclaré : «Ce moment représente bien plus que le simple retour du hockey junior A à Elliot Lake. Il marque un engagement renouvelé envers notre communauté, nos partisans et la fière tradition du hockey qui fait partie intégrante de l'identité de cette ville depuis longtemps.»

Jef Jarmovitch a ensuite affirmé : «La réouverture prochaine du Rogers Arena symbolise un nouveau départ, non seulement pour notre équipe, mais aussi pour nos fidèles supporteurs et pour toute la communauté du hockey.» Par ailleurs, les Vikings ont annoncé la nomination de Taurean White au poste d'entraîneur-chef et de directeur général du club. White apporte une précieuse expérience au niveau junior A, ayant notamment entraîné les Wildcats d'Elliot Lake (NOJHL). Sa connaissance de la communauté, combinée à sa passion pour



le développement des joueurs et l'excellence compétitive, font de lui un excellent choix pour ce nouveau chapitre de l'histoire des Vikings. John Buchanan, directeur général adjoint et responsable du recrutement, fait également son retour au sein de l'équipe et jouera un rôle important dans la constitution d'une équipe compétitive et axée sur le caractère. Dans les semaines et les mois à venir, jusqu'à la saison 2026-2027 en septembre prochain, les Vikings fourniront des mises à jour sur les signatures de joueurs, les événements communautaires, les opportunités de partenariat et la vente de billets, par le biais d'actualisations médiatiques supplémentaires et sur le site web officiel de l'équipe : elliottlakevikings.com.

saison régulière (84 points). Troisième meilleur buteur en avantage numérique (13 buts). Sixième meilleur buteur en avantage numérique (6 buts gagnants). A débuté la saison avec 10 matchs consécutifs comprenant au moins un point. A établi des records personnels pour les buts, les passes, les points et les actions en avantage numérique.

Deuxième équipe d'étoiles – Attaquant : Chase Thompson, des Lumberjacks. Cinquième meilleur pointeur de la LHJNO cette saison. A établi des records personnels pour la saison avec 27 buts, 49 passes et 76 points. A cumulé plus d'un point à 21 reprises avec Hearst, dont trois matchs à sept, six et cinq points. Ses 219 matchs en carrière le placent au septième rang de l'histoire de la ligue, pour un total de 208 points.

Liste complète des lauréats de la NOJHL pour la saison 2025-2026 : <https://nojhl.com/nojhl-announces-2025-26-regular-season-award-recipients>

Luc Warner propulse les Lumberjacks à la victoire 4 à 3 contre Espanola

Un but en avantage numérique de Luc Warner avec 3:42 à jouer en fin de troisième période s'est avéré être le but gagnant alors que les Lumberjacks ont profité de la force d'une troisième période de trois buts pour vaincre les Paper Kings d'Espanola 4-3 lors du premier match des séries éliminatoires de la Ligue de hockey junior du Nord de l'Ontario vendredi soir dernier au Centre récréatif Claude-Larose, devant seulement 336 spectateurs.

Par Gilles Péloquin

Graydon Guthrie a donné l'avantage à Espanola dès 8:05 de la première période. Lancé seul en échappée sur une passe de Carter Drigo, il a effectué une feinte astucieuse sur sa droite avant de placer un revers précis au-dessus de la jambière du cerbère, Jack Helkie. Les Lumberjacks ont cependant réagi lors de la séquence suivante : Mavrik Chan-Miguel s'est présenté sur l'aile droite à toute vitesse avant de faire une passe lobée à Nathan Seed, qui l'a aussitôt expédiée au fond des filets du gardien des Paper Kings, Logan Vale. Toujours à égalité en deuxième

période, Espanola a provoqué une perte de rondelle dans la zone des Jacks, ce qui a permis à Emerson De Giacomo de préparer le jeu pour Cain Savage qui a récupéré la passe devant le filet de Jack Helkie pour son premier but des séries éliminatoires de la LHJNO à 12:46. Au cours de la troisième période, le capitaine de l'Orange et Noir, «l'unique» Mathieu Comeau, a profité d'un beau jeu préparé par Cole Miller à la 23^e seconde pour égaliser à 2-2. Puis, alors qu'il était en position dans la zone offensive, Chan-Miguel a marqué d'un tir sur réception après avoir été bien servi par Nathan Seed pour porter le score à 3-2 Hearst.

Carter Drigo est revenu à la charge à 13:21 pour égaliser la marque 3 à 3 d'un tir du revers puissant à la suite d'une passe précise de Joseph Coates des Paper Kings. Cependant, les Lumberjacks ont remporté le premier match de cette série quart de finale de la LHJNO lorsque l'ancien attaquant des Paper Kings, Luc Warner, a marqué le but décisif depuis le cercle gauche, pendant une supériorité numérique. Le gardien Logan Vale n'a pu qu'effleurer la rondelle avant qu'elle ne rebondisse dans le but pour le filet vainqueur. **DANS LE VESTIAIRE...** Mathieu Comeau et Mavrik Chan-Miguel des Jacks ainsi que Logan Vale des Paper Kings ont été nommés les



Photo : Lumberjacks/Web

trois étoiles de la rencontre. Deux en quatre le jeu de puissance des Jacks dans ce match contre zéro en deux pour Espanola. Les tirs au but dans la partie : 42 à 24 en faveur des locaux. Mavrik Chan-Miguel (1b-2a), Mathieu Comeau (1b-1a), Nathan Seed (1b-1a) et Cole Miller (2 a) ont été les meilleurs de l'Orange et Noir dans ce premier match des séries. Il s'agissait d'une quatrième victoire consécutive des Jacks après un revers en début de saison contre Espanola, au mois de septembre.

Mathieu Comeau «s'éclate» avec une production de cinq points dans un gain de 7 à 0 des Jacks

Menés par une performance exceptionnelle de leur capitaine Mathieu Comeau et par le blanchissage du gardien Jack Helkie, les Lumberjacks ont défait les Paper Kings d'Espanola 7-0 lors du deuxième match de leur série quart de finale de la Ligue de hockey junior du Nord de l'Ontario, samedi soir dernier au Centre récréatif Claude-Larose devant la plus petite foule de l'année, soit 307 spectateurs. Grâce à cette victoire, l'équipe de Guy Losier mène 2-0 dans cette série au meilleur des sept matchs.

Par Gilles Péloquin

Les Lumberjacks ont pris l'avantage dès le début en convertissant leur première supériorité numérique de la soirée, à mi-chemin de la première période, lorsque Chase Thompson a rapidement décoché un tir sur réception depuis un angle restreint pour conclure un one-two avec le «magicien» Mathieu Comeau. S'appuyant sur ce dernier jeu, Cameron Menard, le meilleur buteur de la LHJNO pendant la saison régulière avec 45 buts, a marqué son premier des séries éliminatoires en dévalant sur l'aile droite à toute vitesse, puis en fonçant vers le filet et en logeant la rondelle derrière le gardien d'Espanola, Logan Vale, à 14:19. Mathieu Comeau s'est illustré au début de la deuxième période en concluant une tentative de tir du défenseur Cole Miller depuis la ligne bleue, alors qu'il se trouvait



Photo : Lumberjacks/Web

en haut de la zone de but. Portant leur avance à quatre buts en fin de supériorité numérique, Chase Thompson s'est frayé un chemin le long de la bande, puis a remis la rondelle à Mathieu Comeau, qui l'a envoyée à Ty McKay, lequel a réussi à la glisser entre les jambes de Logan Vale à 6:40. Pour couronner la victoire à domicile en troisième période, «Capitaine»

Comeau a amélioré sa performance impressionnante en contournant un défenseur, puis en esquivant le gardien Vale pour inscrire son troisième but des séries éliminatoires. Cela a entraîné un changement de gardien de but pour les Paper Kings, le remplaçant Cameron Millar entrant en relève. L'avantage numérique de l'Orange et Noir leur a ensuite permis de prendre six points d'avance

lorsque Ty McKay a reçu une passe transversale de Chase Thompson et l'a décochée d'un tir puissant du côté court. Pour sceller la victoire à sens unique dans la dernière minute de jeu de la troisième période, Ty Seymour a marqué d'un tir croisé, dévié par l'épaule du gardien Millar, concluant ainsi le pointage à 7 à 0 avec 24 secondes à la rencontre au Centre récréatif Claude-Larose de Hearst.

DANS LE VESTIAIRE... Mathieu Comeau, Jack Helkie et Ty McKay ont été sélectionnés les trois étoiles de la partie. Deux buts en cinq tentatives pour le jeu de puissance des Jacks dans ce match, et zéro en huit celui des Paper Kings grâce au brio des «unités spéciales» des locaux. Les Jacks ont effectué 56 tirs dans ce match, dont 23 en première période, contre seulement 28 par Espanola. Soirée «prolifique» pour Mathieu Comeau (2b-3a), Chase Thompson (1b-3a), Ty McKay (2b-1a) et le gardien Jack Helkie qui a réussi les 28 arrêts et donc un jeu blanc. L'équipe de Guy Losier a maintenant triomphé dans les cinq derniers duels cette saison régulière et séries face aux Paper Kings.

Nathan Seed propulse les Lumberjacks vers l'avant 3-0 en séries à Espanola

Grâce à un triplé de Nathan Seed, les Lumberjacks ont vaincu les Paper Kings d'Espanola 3-2 mardi soir lors du troisième match de leur quart de finale de la Ligue de hockey junior du Nord de l'Ontario au Complexe récréatif régional, devant seulement 175 spectateurs.

Par Gilles Péloquin

Les deux équipes se sont échangé des buts dans les sept premières minutes de jeu, le centre des Paper Kings, Joseph Coates, marquant à 5:58 en faisant rebondir un tir du revers sur un défenseur des Lumberjacks et en trompant le gardien Jack Helkie, à la suite d'une perte de rondelle provoquée par la recrue de l'année dans la LHJNO, Owen Smith. Les Jacks

n'ont pas tardé à égaliser lorsque Nathan Seed a conclu pendant une mêlée devant le but du gardien d'Espanola, Logan Vale, sur des aides de Ty McKay et Mavrik Chan-Miguel. Deuxième but de Nathan Seed, huit minutes et demie après le début de la deuxième période : il a concrétisé une occasion à deux contre un avec Hugo Allard sur un jeu préparé par Mavrik Chan-Miguel. Réalisant son triplé avant l'entracte, Nathan Seed a conclu une contre-attaque en

surnombre après avoir été bien servi par Mavrik Chan-Miguel, ce dernier avec une troisième passe décisive pour Seed dans ce match. Au cours de la troisième période, Graydon Guthrie a ramené Espanola à un but d'écart dès la première minute, grâce à une passe de Carter Drigo qui l'a envoyé seul face à Jack Helkie et a logé le disque au-dessus du bloqueur du gardien des Lumberjacks. Les visiteurs ayant dominé les tirs au but tout au long

de la soirée, une pression soutenue et un jeu de puissance prolongé en fin de match ont permis à «Team Losier» de sceller la victoire définitivement et de prendre une avance confortable dans la série.

DANS LE VESTIAIRE... Les trois étoiles de la rencontre sont le gardien Jack Helkie des Jacks avec 35 arrêts, Nathan Seed avec ses trois buts en 30 minutes de jeu et Mavrik Chan-Miguel aussi des Jacks avec ses trois passes décisives. Aucun but par les deux équipes dans ce match avec le jeu de puissance : Lumberjacks (0 en 5) et Paper Kings (0 en 3). Incompréhensible l'absence de «partisans» des deux équipes dans cette série quart de finale de la LHJNO, seulement 643 spectateurs en deux joutes à Hearst et seulement 175 mardi soir à Espanola.

Deux prolongations à Espanola... victoire de 8 à 7 des Jacks qui éliminent les Paper Kings

Par Gilles Péloquin

Faisant face à l'élimination, les Paper Kings d'Espanola ont livré un match fou, fou, fou aux Lumberjacks mercredi soir et il aura fallu la deuxième période de prolongation malgré 14 buts en 60 minutes de jeu pour départager les vainqueurs.

EN PREMIÈRE PÉRIODE... «Avalanche» de sept buts, dont quatre à la faveur des locaux, ceux de Zachary Grahn (1^{er}), Joseph Coates (2^e), Robert Landry (1^{er}) et Owen Smith (1^{er}) face au gardien William Stonehouse des Lumberjacks ce mercredi. À l'opposé, les trois buts de l'Orange et Noir appartiennent à Hunter Kelso (1^{er}), Ty Semour (2^e) et Ty McKay (3^e) contre le cerbère Logan Vale d'Espanola. Aucun des sept filets ne fut marqué durant l'avantage

numérique des deux équipes, les Paper Kings dominant 11 à 10 dans les tirs au but au cours des 20 premières minutes de jeu.

EN DEUXIÈME PÉRIODE... Et pourquoi pas continuer l'offensive avec six buts, trois chacun par les deux formations? Pour les protégés de Guy Losier, ce fut tour à tour les buts de Chase Thompson (3^e) Ty McKay (4^e) et Julien Trudel (1^{er}) et pour les Paper Kings les filets sont venus de Carter Drigo (2^e), Joseph Coates (3^e) et Emerson De Giacomo (1^{er}) en l'espace de trois minutes et 58 secondes à mi-chemin en période médiane. Espanola prenait ainsi les devants 7 à 6 contre les visiteurs qui chassaient, à la 10^e minute de jeu, après le filet de Carter Drigo, le gardien partant William Stonehouse pour le remplacer par Jack Helkie. Les locaux

ont encore dominé avec les tirs au but : 11 contre 10.

EN TROISIÈME PÉRIODE... Dès la 18^e seconde de jeu, les Lumberjacks égalent la marque 7 à 7 sur le 1^{er} but des séries de Quinn Gavin-White sur une série de passes entre Mathieu Comeau et Ty McKay. Brio par la suite des deux gardiens en présence, Jack Helkie et Logan Vale ; aucun autre but n'est marqué et on ira donc en prolongation pour la première fois de cette série quart de finale 4 de 7. Les Jacks ont complètement dominé cette période avec 16 tirs au but contre seulement trois par Espanola.

PREMIÈRE PÉRIODE DE PROLONGATION... Aucun but. Tirs : Jacks 12 (47) et Paper Kings 10 (35)

DEUXIÈME PÉRIODE DE PROLONGATION... Victoire des Lumberjacks 8 à 7 dès la première minute de jeu et en supériorité numérique à la suite d'une pénalité pour avoir fait trébucher à Jason Galante des Paper Kings à 19:59 de la fin de la première période de prolongation. Le but vainqueur appartient à Chase Thompson (3^e). Tirs : Jacks 1 Paper Kings 0

DANS LE VESTIAIRE... Seulement trois jeux de puissance dans ce quatrième match de séries ont été réussis : Chase Thompson deux fois pour les Jacks et Joseph Coates pour les Paper Kings. Les lancers dans la partie : 48 après 81 minutes de jeu pour l'Orange et Noir et 35 par les Paper Kings. William









Stonehouse, à son premier départ en séries 2026, a donné cinq buts en 31:44 de jeu sur 16 tirs tandis que Jack Helkie en relève a donné deux filets en 49:09 sur 19 tirs en sa direction. Logan Vale pour Espanola a accordé huit buts en 81 minutes de jeu sur 48 tirs en sa direction. Près de 150 personnes ont assisté à ce match mercredi soir au Espanola Regional Recreation Complex. Les trois étoiles de la rencontre sont Chase Thompson (2b) et Ty McKay (2b-2a) des Jacks, ainsi que Joseph Coates (2b) des Paper Kings. Mention honorable au capitaine Mathieu Comeau avec quatre passes.

AILLEURS DANS LA LHJNO... Sudbury a éliminé Kirkland Lake en quatre parties de suite. Grosse surprise : les Soo Eagles ont fait de même face aux Voodoos de Powassan, eux aussi en quatre parties. La série entre Timmins et les Soo Thunderbirds est maintenant à égalité, deux victoires de chaque côté, alors que les Lumberjacks éliminent également les Paper Kings d'Espanola en quatre parties de suite. **SÉRIES DEMI-FINALE DE LA LHJNO...** Avec les victoires en quatre matchs des Cubs de Sudbury (1^{er}) et des Soo Eagles (7^e), ces deux clubs vont s'affronter en série demi-finale prochainement. L'autre demi-finale va opposer les Lumberjacks (3^e) aux vainqueurs de la série entre le Rock de Timmins (4^e) et les Thunderbirds de Sault Ste. Marie ON (5^e).

CLASSEMENT Séries 2026

Selon la LHJNO, 26 mars 2026

Capture d'écran : Lumberjacks/web

	GP	W	L	T	OTL	PTS	OTW
1  Greater Sudbury Cubs	4	4	0	0	0	8	0
2  Hearst Lumberjacks	4	4	0	0	0	8	1
3  Soo Eagles	3	3	0	0	0	6	1
4  Soo Thunderbirds	4	2	2	0	0	4	1
5  Timmins Rock	4	2	2	0	0	4	1
6  Powassan Voodoos	3	0	3	0	0	0	0
7  Espanola Paper Kings	4	0	4	0	0	0	0
8  Kirkland Lake Gold Miners	4	0	4	0	0	0	0

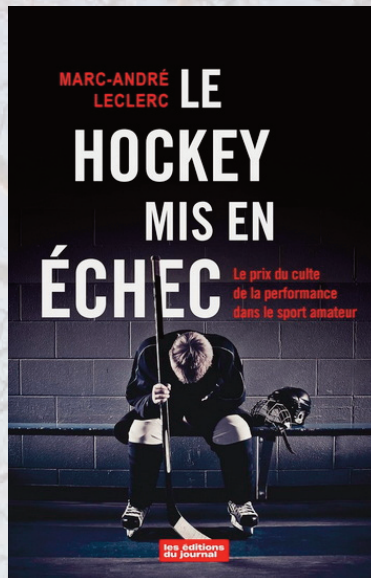


Ouvert du lundi au mercredi de 9 h à 17 h. Jeudi et vendredi de 9 h à 20 h. Samedi de 10 h à 17 h. Ouvert sur l'heure du midi.

LIBRAIRIE
10-04



JE PROTÈGE MON CHIEN
32,95 \$



LE HOCKEY MIS EN ÉCHEC
22,97 \$



LES SECRETS DE LA LUMINO-TÉRAPIE
32,95 \$



J'AI FAIM!
5,47 \$



LE RACISME - C'EST QUOI?
16,95 \$



L'ANXIÉTÉ DE PERFORMANCE
18,95 \$



MON PINCEAU MAGIQUE - PÂQUES
18,95 \$



LIBRAIRIE
10-04

1004, rue Prince, Hearst ON P0L 1N0
TÉL. : 705 372-1011 - Courriel : info@hearstmedias.ca

Ouvert du lundi au mercredi de 9 h à 17 h. Jeudi et vendredi de 9 h à 20 h. Samedi de 10 h à 17 h. Ouvert sur l'heure du midi.

